

2022

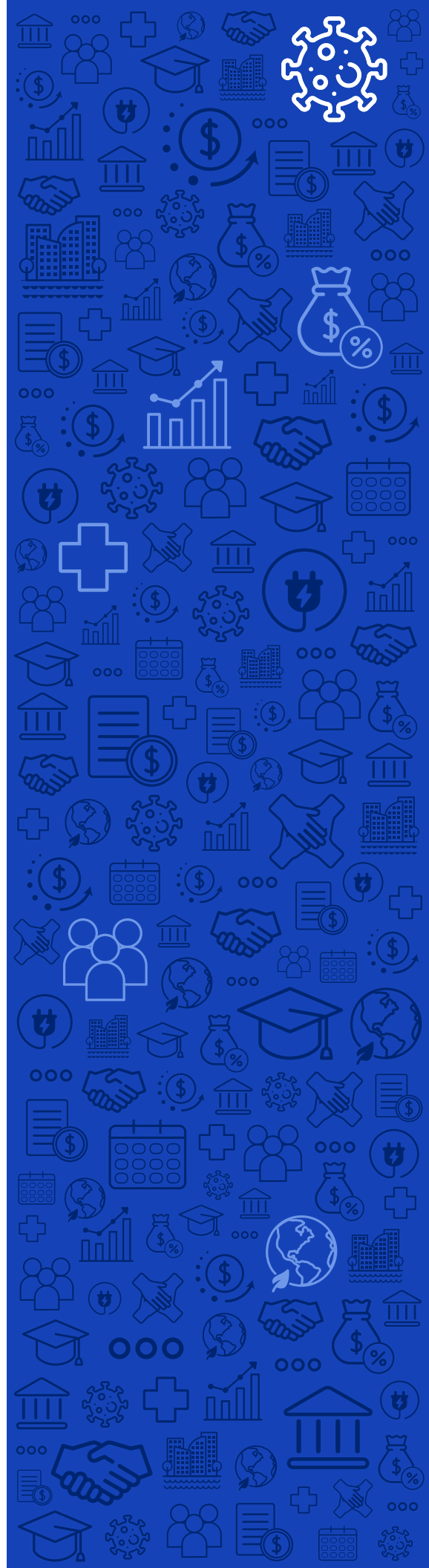
Perspectives budgétaires à long terme

Évaluation de la viabilité financière
de l'Ontario de 2021 à 2050



BRf

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



À propos de ce document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le présent rapport a été préparé par Sabrina Afroz, Edward Crummey, Zohra Jamasi, Jay Park, Nicolas Rhodes et Matthew Stephenson sous la supervision de Paul Lewis, qui ont bénéficié de la contribution de Mavis Yang et Rebecca Luo. Des évaluateurs externes ont commenté des versions précédentes de ce rapport. Cependant, la participation d'évaluateurs externes n'implique aucunement leur responsabilité en ce qui concerne le rapport final, laquelle repose entièrement sur le BRF.

Le contenu de ce rapport est fondé sur les données disponibles au 20 janvier 2022. Les données utilisées dans ce rapport sont disponibles sur demande. Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne renferme aucune recommandation.

Projections économiques et financières du BRF

Les projections économiques du BRF prévoient une croissance moyenne ou tendancielle à long terme. Ces projections ne se veulent pas une tentative de prédire les cycles économiques futurs, car ce sont des fluctuations cycliques normales qui surviennent dans toutes les économies.

Les projections financières du BRF sont fondées sur les politiques existantes et annoncées. Les projections du BRF concernant les revenus sont fondées sur une évaluation des perspectives pour l'économie de la province, le système et politiques fiscaux actuels, ainsi que les ententes fiscales fédérales-provinciales. Les projections des dépenses de programmes du BRF sont fondées sur les politiques du gouvernement actuelles et annoncées, ainsi que sur les perspectives relatives aux déterminants des coûts sous-jacents, notamment la démographie, l'inflation des prix ainsi que les taux moyens à long terme de bonification des programmes.

Tous les taux de croissance annuelle moyenne indiqués dans ce rapport sont calculés en utilisant comme référence la première année indiquée. « À court terme » désigne la période allant de 2020-2021 à 2030-2031 et « à long terme » désigne la période 2031-2032 à 2050-2051.



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Financial Accountability Office of Ontario

2 Bloor Street West, Suite 900 Toronto, Ontario M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416-644-0702

This document is also available in an accessible format and as a downloadable PDF on our website.

ISSN 2560-9424

© Queen's Printer for Ontario, 2022

Table des matières

1 Résumé	1
2 Viabilité financière	3
3 Perspectives financières	10
4 Perspectives économiques	16
5 Annexe A1	24
6 Annexe A2	26
7 Annexe A3	30

1 | Résumé

Les perspectives budgétaires à long terme présentent les projections du BRF sur la position financière du gouvernement au cours de la période allant de 2021-2022 à 2050-2051. Ce rapport constitue une évaluation de la viabilité financière à long terme de l'Ontario fondée sur quatre indicateurs budgétaires clés. Ensuite, nous discutons des facteurs qui toucheront les dépenses de programmes gouvernementaux et le rendement en matière de revenus au cours des trois prochaines décennies. Enfin, des détails sur les projections économiques du BRF sont présentés, y compris une analyse des tendances démographiques sous-jacentes au cours de la période de projection.

Globalement, le BRF prévoit que les finances de l'Ontario seront gérables au fur et à mesure que sa position financière s'améliorera au cours des années 2020. Cependant, la souplesse budgétaire du gouvernement sera limitée à long terme, tandis que les dépenses courantes en soins de santé feront augmenter la croissance des dépenses de programmes au-delà des gains en matière de revenus.

Les déficits moindres favoriseront la stabilisation des finances dans les années 2020

- On prévoit que les déficits de l'Ontario s'amélioreront au cours des années 2020, alors que la province se relève de la pandémie de COVID-19 et que l'économie connaît une forte reprise. Par conséquent, on prévoit que le solde budgétaire du gouvernement en proportion du PIB nominal demeurera stable au cours de la période visée.
- On prévoit que le ratio dette nette-PIB chutera pour passer de son niveau actuel de 41 % en 2021-22 à 35 % d'ici la fin des années 2030. On prévoit que l'intérêt sur la dette en proportion des revenus, une mesure de la souplesse budgétaire, réduira légèrement avant de retourner à son taux actuel de 7,3 % d'ici la fin des années 2020.
- Dans le budget de l'Ontario 2021¹, le gouvernement a déclaré ses objectifs de viabilité financière. L'objectif à moyen terme (2021-2022 à 2023-2024) consiste à conserver le ratio dette nette-PIB sous la barre de 50,5 % et de ralentir le rythme de l'augmentation de l'intérêt sur la dette en proportion des revenus. Le BRF prévoit que le gouvernement atteindra ces objectifs d'ici 2023-2024.

Les finances de l'Ontario commencent à se détériorer à long terme, tandis que la croissance des dépenses de programmes et les intérêts est plus importante que les gains en matière de revenus

- Durant les années 2030 et 2040, le BRF prévoit une détérioration constante du solde budgétaire de l'Ontario en raison de l'accélération de la croissance des dépenses de programmes et des paiements d'intérêt comparativement aux revenus. On ne prévoit pas que l'Ontario équilibrera son budget à long terme. D'ici 2050-2051, le déficit l'élargira à -1,6 % du PIB, un taux semblable à celui affiché durant la pandémie.

¹ Voir le [budget de l'Ontario 2021](#) pour consulter la stratégie de réduction du fardeau de la dette du gouvernement. Le gouvernement a réaffirmé son engagement à l'égard des objectifs de viabilité financière dans les [Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021](#).

- On prévoit que l'augmentation des déficits budgétaires augmentera le fardeau de la dette de l'Ontario, alors que le ratio dette nette-PIB augmentera de manière soutenue pour atteindre 41 % en 2050-2051, soit près de la proportion actuelle.
- Tandis que les taux d'intérêt augmentent et que le gouvernement fait face à une augmentation des emprunts, on prévoit que l'intérêt sur la dette en proportion des revenus de l'Ontario augmentera à un rythme constant, pour atteindre 10,4 % d'ici 2050-2051, soit largement au-dessus des 7,4 % enregistrés durant la pandémie. Cela réduirait la souplesse budgétaire du gouvernement, étant donné qu'une proportion plus petite des revenus serait disponible pour financer les dépenses de programmes.

La viabilité financière de l'Ontario est exposée à des risques

- En plus des effets persistants de la pandémie, les perspectives économiques à long terme de l'Ontario sont exposées à des risques, notamment l'incidence du changement climatique, l'augmentation de l'inégalité des revenus et l'évolution de la nature du marché du travail, laquelle est caractérisée par la hausse de l'emploi atypique.
- La projection financière de l'Ontario est également exposée à des risques, notamment des changements potentiels des revenus du gouvernement ou des politiques de dépenses, des pressions haussières en matière de dépenses d'immobilisations et les variations des perspectives relatives aux taux d'intérêt.
- Par exemple, des taux d'intérêt plus élevés que prévus augmenteraient la vulnérabilité financière de la province. Si les taux d'emprunts du gouvernement sont 100 points de base plus élevés que d'ici le milieu des années 2020, le ratio dette nette-PIB de l'Ontario augmenterait au niveau record de 48,5 % d'ici 2050, soit environ 8 points de pourcentage au-dessus des 41 % prévus dans le scénario de référence. L'intérêt sur la dette en proportion des revenus atteindrait 15 % d'ici 2050, soit bien au-dessus des 10,4 % projetés dans le scénario de référence.

2 | Viabilité financière

Au cours des 30 prochaines années, les changements démographiques entraîneront d'importants défis financiers pour l'Ontario. Le ralentissement de l'augmentation de la population active se traduira par une croissance économique plus modérée, entraînant un retard sur le plan des revenus. La cohorte vieillissante des baby-boomers continuera d'exercer une pression sur le système de santé de l'Ontario. Compte tenu de ces tendances, on prévoit que des déficits budgétaires persistants et croissants entraîneront une augmentation continue du fardeau de la dette de l'Ontario à long terme, ce qui constituera une source d'inquiétude au sujet de la viabilité financière de la province.

Bien que la viabilité financière puisse être mesurée de différentes façons, il n'existe pas de définition ou de critères d'évaluation universellement reconnus². Toutefois, certains éléments communs qui sous-tendent le concept de viabilité financière se retrouvent dans les définitions utilisées par divers organismes³.

La plupart des définitions mettent l'accent sur la crédibilité et la capacité d'un gouvernement à respecter ses obligations au titre du service de la dette, tout en s'acquittant de ses engagements budgétaires, tels que les dépenses promises en matière de santé. D'autres définitions de la viabilité financière considèrent plus étroitement des mesures clés comme un ratio dette nette-PIB en baisse ou stable.

Si les dettes et les déficits excessifs peuvent poser des problèmes de viabilité financière à long terme, il n'y a pas de consensus sur les montants qui sont excessifs, ni sur le temps que les gouvernements devraient prendre pour atteindre des objectifs budgétaires tels que l'équilibre du budget ou la réduction du ratio dette nette-PIB.

Pour évaluer la viabilité financière de l'Ontario à long terme, le BRF a évalué les tendances prévues de quatre des indicateurs financiers les plus courants. Il s'agit du solde primaire, de l'équilibre budgétaire, du ratio dette nette-PIB et de l'intérêt sur la dette en proportion des revenus. Un déclin significatif et prolongé de ces indicateurs au fil du temps pourrait susciter des inquiétudes quant à la capacité du gouvernement à respecter ses engagements budgétaires.

De façon générale, le BRF prévoit que les finances de l'Ontario demeureront vraisemblablement gérables à long terme, bien que la flexibilité budgétaire sera restreinte. Le BRF prévoit que les quatre indicateurs financiers progresseront au cours des prochaines années de 2020. Toutefois, dans les années 2030 et au-delà, la croissance des dépenses de programmes et des paiements d'intérêts dépassera celle des revenus, ce qui augmentera la pression sur les finances de la province. D'ici 2050-2051, les déficits croissants porteront le fardeau de la dette près de son point culminant pendant la pandémie, tandis que les frais d'intérêts en proportion des revenus dépasseront leur moyenne historique.

Une description et une analyse détaillées des indicateurs financiers utilisés par le BRF sont présentées dans la section ci-dessous.

² Par exemple, l'Ukraine a fait défaut sur une dette qui représentait 30 % de son PIB, tandis que le Japon continue de gérer facilement ses finances avec des niveaux de dette supérieurs à 200 % du PIB. Fonds monétaire international, [Sovereign Debt: A Guide for Economists and Practitioners](#), 2018.

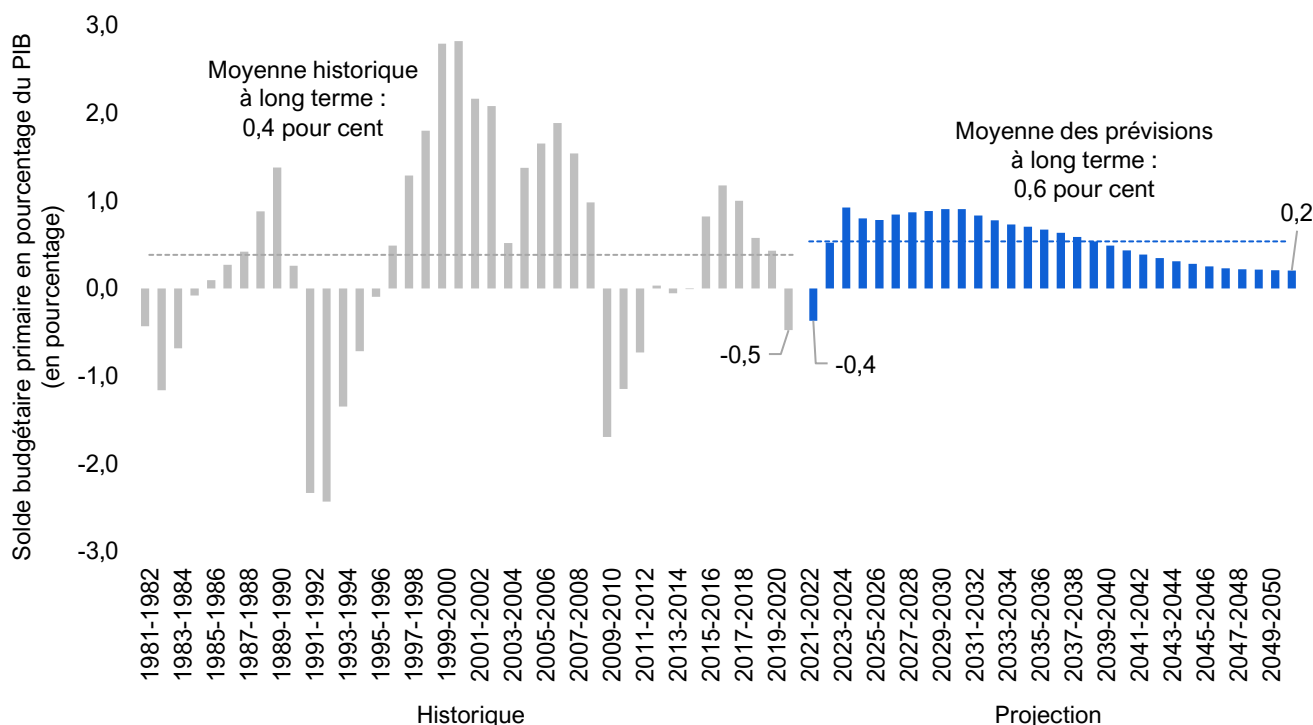
³ Voir le tableau 5-1 de l'Annexe A1, pour une liste de définitions de la viabilité financière utilisées par différents organismes.

Solde budgétaire primaire

Le solde budgétaire primaire exprime dans quelle mesure les revenus courants financent les dépenses de programmes. Si les dépenses de programmes du gouvernement sont inférieures aux revenus, il y aura un excédent primaire pouvant être utilisé au profit d'une partie du fardeau de la dette du gouvernement. Le gouvernement dispose généralement d'un certain pouvoir discrétionnaire sur le solde primaire grâce à sa politique en matière de revenus et de dépenses de programmes. Par exemple, s'il est confronté à un lourd fardeau de la dette, le gouvernement peut adopter des politiques visant à restreindre les dépenses liées aux programmes ou à augmenter les revenus (ou une combinaison des deux).

Historiquement, l'Ontario a enregistré un excédent primaire moyen de 0,4 % du PIB, avec des déficits observés pendant les ralentissements économiques. Le BRF prévoit que la province continuera d'enregistrer des excédents primaires à long terme. Toutefois, la taille de l'excédent en proportion du PIB devrait commencer à diminuer dans les années 2030, pour atteindre 0,2 % d'ici 2050-2051, car la croissance des dépenses de programmes dépasse celle des revenus. Le BRF prévoit qu'à partir du milieu des années 2030, les excédents primaires de la province ne suffiront pas à stabiliser le ratio dette nette-PIB⁴.

Graphique 2-1 : les excédents primaires de l'Ontario diminueront à long terme, car les dépenses de programmes augmentent plus rapidement que les revenus



Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

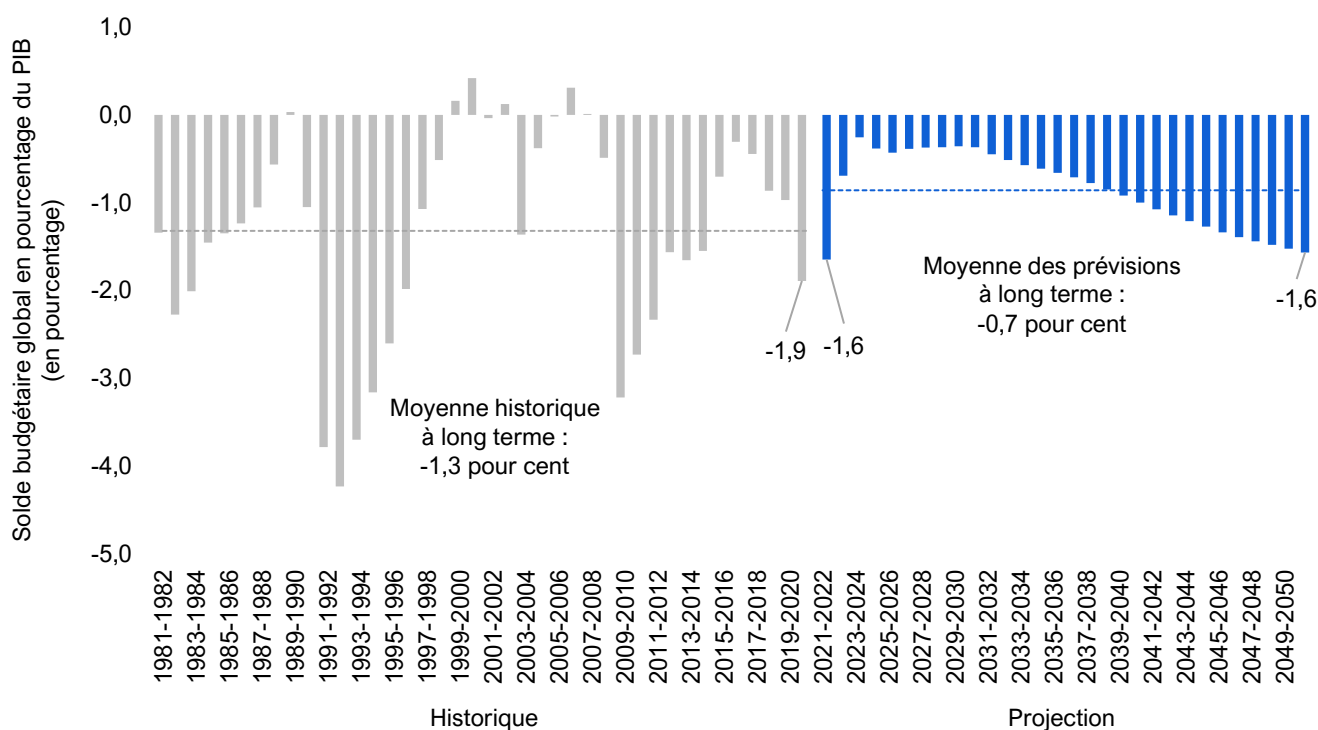
⁴ Voir la section *Ratio dette nette-PIB* ci-dessous.

Solde budgétaire

L'équilibre budgétaire exprime dans quelle mesure le gouvernement doit emprunter. Contrairement au solde du budget primaire, sur lequel le gouvernement peut exercer un certain contrôle, l'équilibre budgétaire global inclut les obligations de paiement d'intérêt sur la dette, qui sont affectées par les taux d'intérêt et le fardeau existant de la dette publique. Selon la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* (LVTRF)⁵, le gouvernement doit présenter un plan pour un budget équilibré lorsqu'il affiche un déficit. Selon les projections du BRF, le gouvernement ne devrait pas atteindre l'équilibre budgétaire.

Historiquement, l'Ontario est uniquement parvenu à l'équilibre budgétaire pendant six des 40 dernières années, les déficits s'exacerbant pendant les ralentissements économiques et s'améliorant pendant les expansions. Le BRF prévoit que le budget de l'Ontario restera déficitaire au cours de la période de projection. Le déficit budgétaire en proportion du PIB devrait rester relativement stable jusqu'en 2030, après quoi il se détériorera pour atteindre -1,6 % du PIB en 2050-2051, comme pendant la pandémie. Le déclin de l'équilibre budgétaire reflète une croissance plus rapide des dépenses liées aux dépenses de programmes et aux paiements d'intérêts⁶ par rapport aux revenus.

Graphique 2-2 : selon les prévisions, l'Ontario ne devrait pas atteindre l'équilibre budgétaire à long terme



Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

⁵ Voir la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, L.O. 2019, chap. 7, annexe 30.

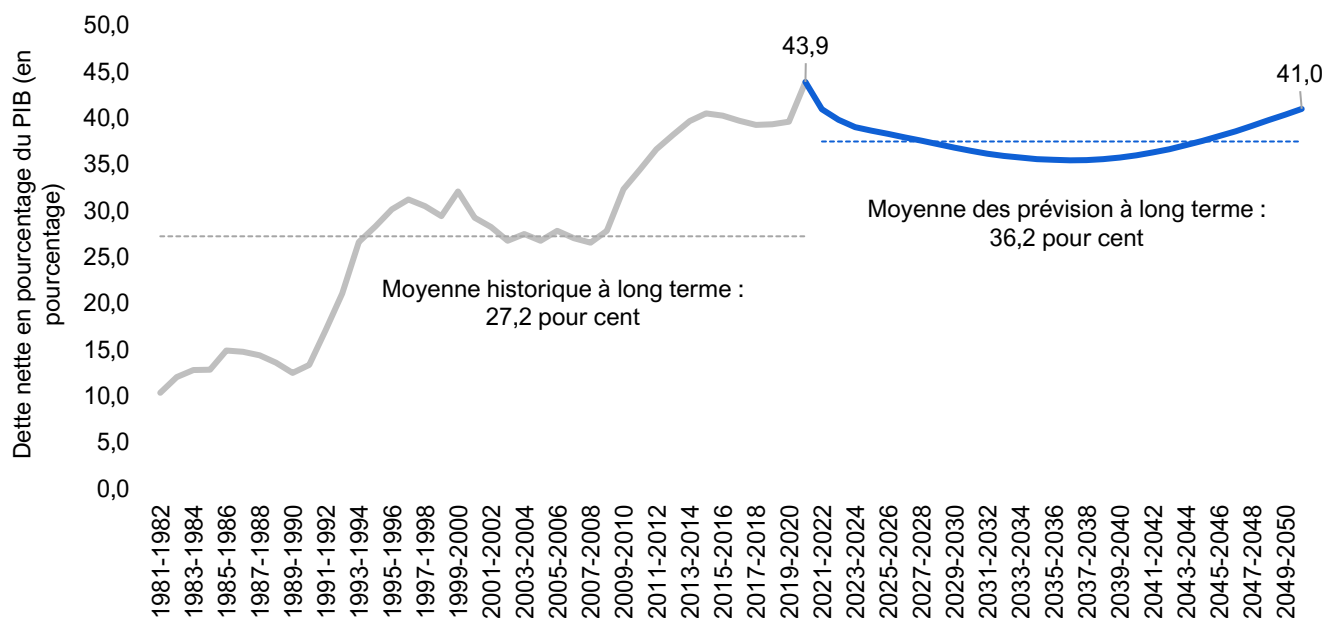
⁶ Voir la section *Intérêt sur la dette en proportion des revenus* ci-dessous.

Ratio dette nette-PIB

La dette nette en pourcentage du PIB indique la capacité du gouvernement à réunir des fonds pour respecter son obligation au titre du service de la dette. Selon la LVTRF, le gouvernement de l'Ontario est tenu de fournir une stratégie de réduction du fardeau de la dette dans ses budgets annuels. Le budget de l'Ontario de 2021 indique que l'objectif du gouvernement consiste à faire en sorte que le ratio dette nette-PIB ne dépasse pas 50,5 % dans les perspectives à moyen terme (2021-2022 à 2023-2024)⁷. La projection du BRF indique que le gouvernement atteindra cet objectif.

Historiquement, le rapport entre la dette nette de l'Ontario et le PIB a augmenté considérablement après chaque ralentissement économique majeur et a généralement atteint une stabilité à ces taux élevés, les années suivantes. Le BRF prévoit que la dette nette de l'Ontario en proportion du PIB diminuera légèrement jusqu'au milieu des années 2030, après quoi la tendance s'inversera, car la diminution des excédents primaires et la croissance plus rapide des paiements d'intérêts⁸ entraîneront une augmentation des emprunts. En 2050-2051, le ratio dette nette-PIB atteindra 41,0 %, soit près du point culminant observé en 2020-2021.

Graphique 2-3 : le ratio dette nette-PIB de l'Ontario en 2050-2051 devrait être proche de la part actuelle



Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

⁷ Budget de l'Ontario 2021, p. 198.

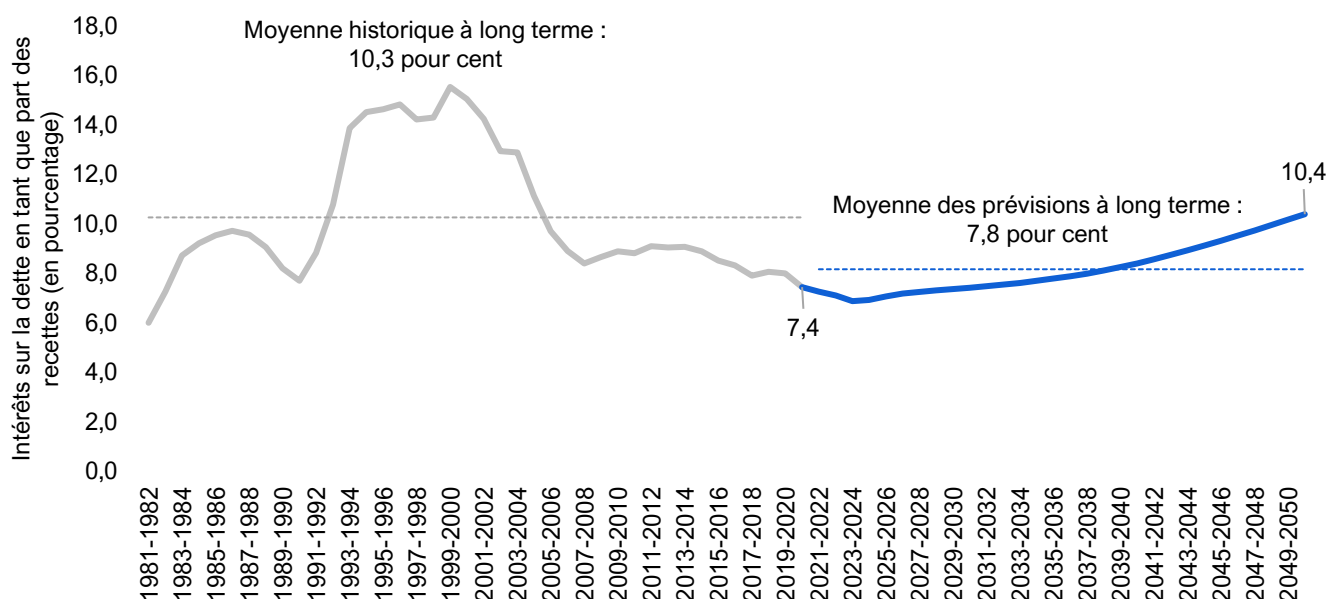
⁸ Voir la section Intérêt sur la dette en proportion des revenus ci-dessous.

Intérêt sur la dette en proportion des revenus

Si l'intérêt sur la dette en proportion des revenus est élevé à long terme, cela peut soulever des inquiétudes quant à la capacité du gouvernement à la fois de gérer sa dette et de respecter ses engagements budgétaires tels que les soins de santé. Dans le budget 2021, le gouvernement a indiqué que son objectif était de ralentir le rythme auquel les paiements d'intérêts en proportion des revenus augmentent⁹. Dans la projection du BRF, ce ratio diminue modestement jusqu'en 2023-2024, mais s'intensifie continuellement pour le reste de la période visée par les perspectives.

Historiquement, les paiements d'intérêt de la province ont représenté en moyenne 10,3 % de ses revenus. Toutefois, ce ratio a eu tendance à diminuer depuis le début des années 2000, parallèlement à la baisse des taux d'intérêt. Le BRF constate qu'à long terme, à mesure que les taux d'intérêt augmentent par rapport à leur plancher historique, les nouveaux emprunts du gouvernement et la dette arrivant à échéance seront financés à des taux plus élevés. Par conséquent, l'intérêt sur la dette de l'Ontario en proportion des revenus devrait augmenter de 7,4 % en 2020-2021 à 10,4 % en 2050-2051, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne historique.

Graphique 2-4 : l'intérêt sur la dette de l'Ontario en proportion des revenus devrait augmenter à long terme



Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

⁹ Budget de l'Ontario 2021, p. 200.

Risques pour les perspectives financières de l'Ontario

Il existe plusieurs facteurs qui pourraient miner les perspectives financières de l'Ontario à long terme.

- Si le gouvernement fait des annonces comme de nouvelles réductions d'impôts, des initiatives de dépenses ou une combinaison des deux, la projection des indicateurs financiers du BRF se détériorerait¹⁰.
- L'Ontario est confronté à des pressions en matière de dépenses en immobilisations, notamment un arriéré de 16,8 milliards de dollars pour l'infrastructure en 2020, qui devrait atteindre 22,7 milliards de dollars d'ici 2029-2030, ainsi que l'impact du changement climatique qui augmentera le coût d'entretien de l'infrastructure de l'Ontario à mesure que les dangers climatiques deviendront extrêmes¹¹. L'adaptation de l'infrastructure publique pour qu'elle résiste aux dangers climatiques nécessitera également des investissements importants. Pour combler ces lacunes en matière de financement de l'infrastructure, il faudra réaliser des dépenses en immobilisations supplémentaires et augmenter les niveaux d'emprunt et d'endettement de la province selon la projection actuelle du BRF¹².
- Le BRF prévoit une augmentation graduelle des taux d'intérêt au cours de la période de projection, ce qui est conforme à la plupart des prévisionnistes économiques. Toutefois, si les taux d'intérêt augmentent de façon plus rapide et plus élevée que prévu, cela exercera une pression considérable sur les finances de l'Ontario – voir l'encadré 1 ci-dessous.

¹⁰ Pour évaluer la sensibilité de la position financière à long terme de l'Ontario relativement aux fluctuations des principales variables, le BRF a estimé l'incidence de la dette nette de l'Ontario par rapport au PIB ainsi que de l'intérêt sur la dette en proportion des revenus en 2050-2051 sur la politique fiscale, les dépenses et les transferts fédéraux. Voir le Tableau 5-2 dans l'Annexe A1. L'évaluation que le BRF a fait des prévisions de revenus du gouvernement publiées dans les Perspectives économiques de l'automne 2021 de l'Ontario et la Revue financière ont révélé des réductions d'impôts potentielles non annoncées d'approximativement 2,5 milliards de dollars d'ici 2023-2024, ce qui augmenterait la taille du déficit du gouvernement et entraînerait une hausse des emprunts, si elles sont adoptées. Voir le document du BRF intitulé [Le point sur les perspectives budgétaires](#), 2022.

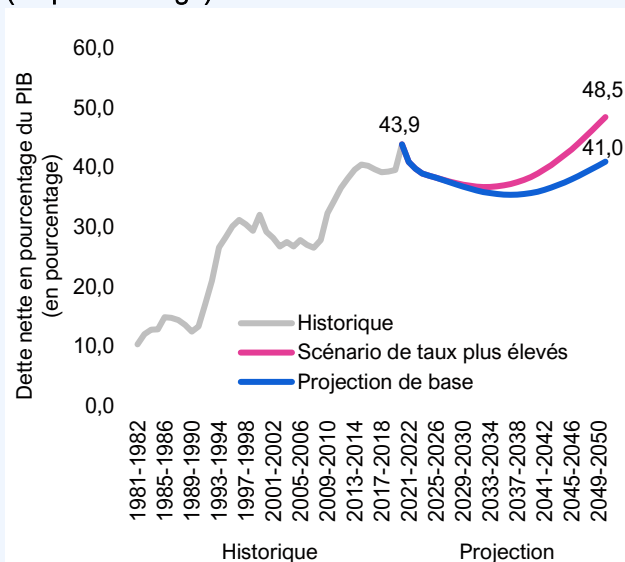
¹¹ Voir les documents du BRF [L'infrastructure provinciale](#), 2020 et [Évaluer les impacts financiers des précipitations extrêmes, des chaleurs extrêmes et des cycles gel/dégel sur les bâtiments publics en Ontario](#), 2022.

¹² Pour une discussion sur l'impact potentiel du changement climatique sur la viabilité financière, voir le document de l'OCDE [Climate Change and Long-term Fiscal Sustainability](#), 2021.

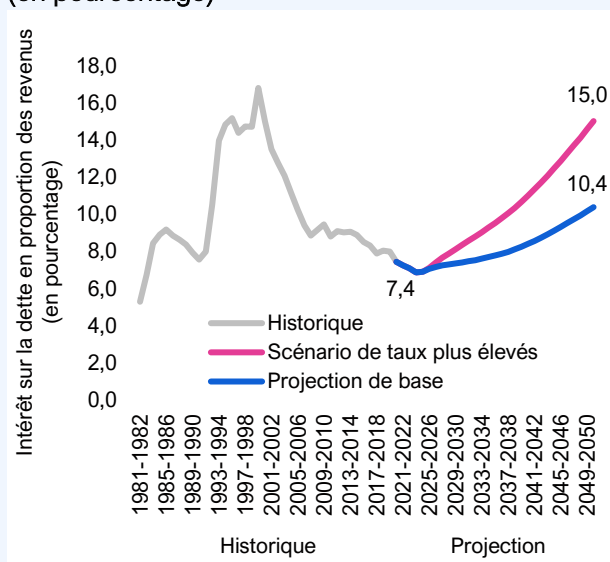
Encadré 1 : des taux d'intérêt plus élevés augmenteraient la vulnérabilité financière de la province

Un risque clé pesant sur les perspectives financières de l'Ontario est la direction future des taux d'intérêt, lesquels ont un effet sur les coûts d'emprunt. Pour évaluer comment des taux d'intérêt plus élevés que prévu affecteraient les finances de la province, le BRF a mis au point un scénario « intérêts élevés » où les coûts d'emprunt augmenteraient de 100 points de base au-dessus de la projection de référence d'ici le milieu des années 2020. Dans ce scénario, le rendement des obligations de l'Ontario de 10 ans est en moyenne de 4,8 % au cours de la période visée par les perspectives, soit davantage que la moyenne de 3,8 % incluse dans le scénario de référence.

Dette nette en proportion du PIB (en pourcentage)



Intérêt sur la dette en proportion des revenus (en pourcentage)



Dans le scénario « intérêts élevés », le BRF a déterminé que la dette nette de l'Ontario en proportion du PIB et l'intérêt sur la dette en proportion des revenus se détérioreraient considérablement, ce qui augmenterait la vulnérabilité financière de la province.

Dette nette en proportion du PIB

- L'augmentation des coûts d'emprunt dans le scénario « intérêts élevés » entraîne un ratio dette nette-PIB de 48,5 % d'ici 2050-2051, soit 7,5 points de pourcentage au-dessus du scénario de référence du BRF qui était de 41 %.

Intérêt sur la dette en proportion du PIB

- L'augmentation des coûts d'emprunt dans le scénario « intérêts élevés » entraîne une augmentation abrupte des intérêts relatifs au ratio dette-revenus qui atteindra 15,0 % d'ici 2050-2051, soit 4,6 points de pourcentage au-dessus du scénario de référence du BRF qui était de 10,4 %.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

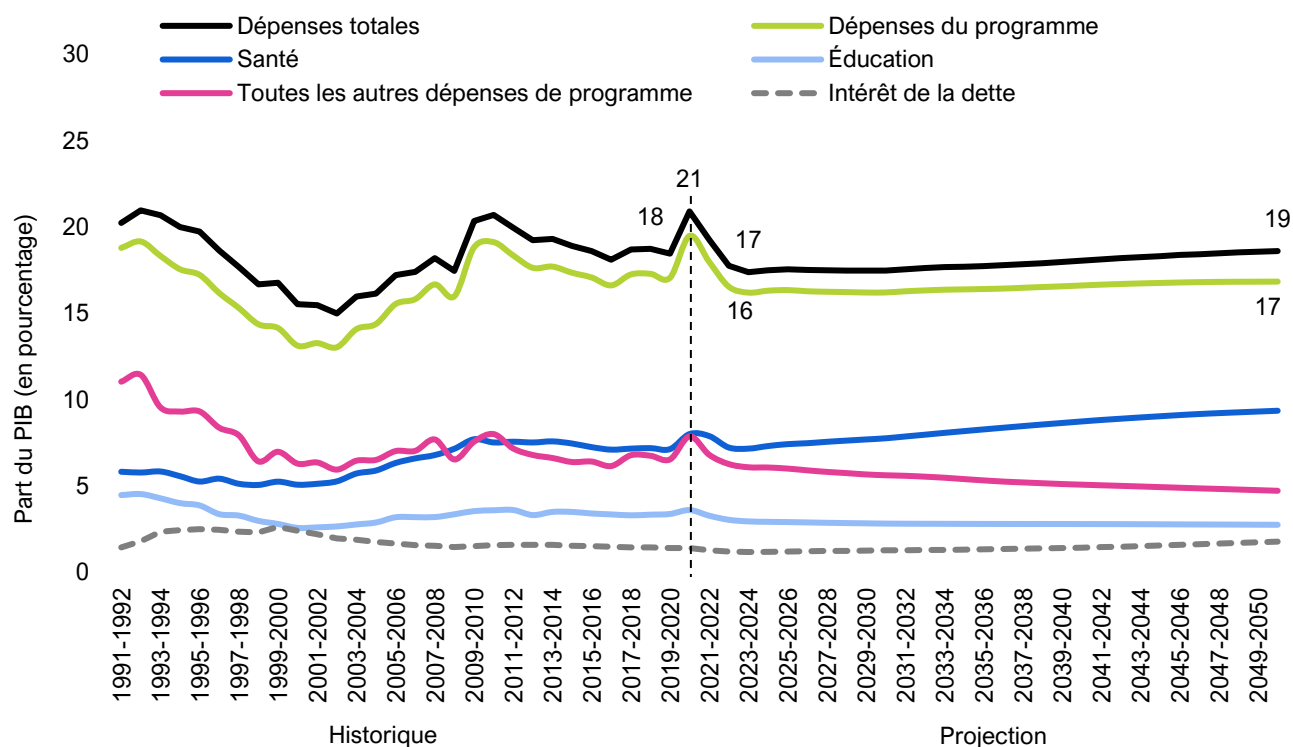
3 | Perspectives financières

Projections de dépenses

La pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation temporaire des dépenses publiques à court terme, passant de 18 % du PIB nominal en 2019-2020 à un maximum de 21 % en 2020-2021. Lorsque les dépenses temporaires liées à la pandémie de COVID-19 s'estomperont, le BRF prévoit que les dépenses totales en pourcentage du PIB diminueront pour atteindre 17 % en 2023-2024¹³.

Pour le reste de la période de projection, la part des dépenses totales relativement au PIB devrait augmenter régulièrement pour atteindre environ 19 % en 2050-2051. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation continue des dépenses en soins de santé qui devraient croître plus rapidement que l'économie. En revanche, les dépenses d'éducation et tous les autres programmes¹⁴ diminueront en proportion du PIB au cours de la période de projection, conformément aux tendances historiques à long terme. D'ici les années 2040, la hausse des paiements d'intérêt sur la dette contribuera également à l'augmentation de la part du PIB des dépenses gouvernementales totales.

Graphique 3-1 : après la pandémie, les dépenses totales en proportion du PIB augmenteront lentement au cours de la période visée par les perspectives



Source : Analyse par le BRF des comptes publics, des budgets de l'Ontario, des Comptes économiques de l'Ontario ainsi que des renseignements fournis par le ministère des Finances.

¹³ Voir le document du BRF, [Le point sur les perspectives budgétaires 2022](#), pour l'évaluation par le BRF des dépenses à moyen terme.

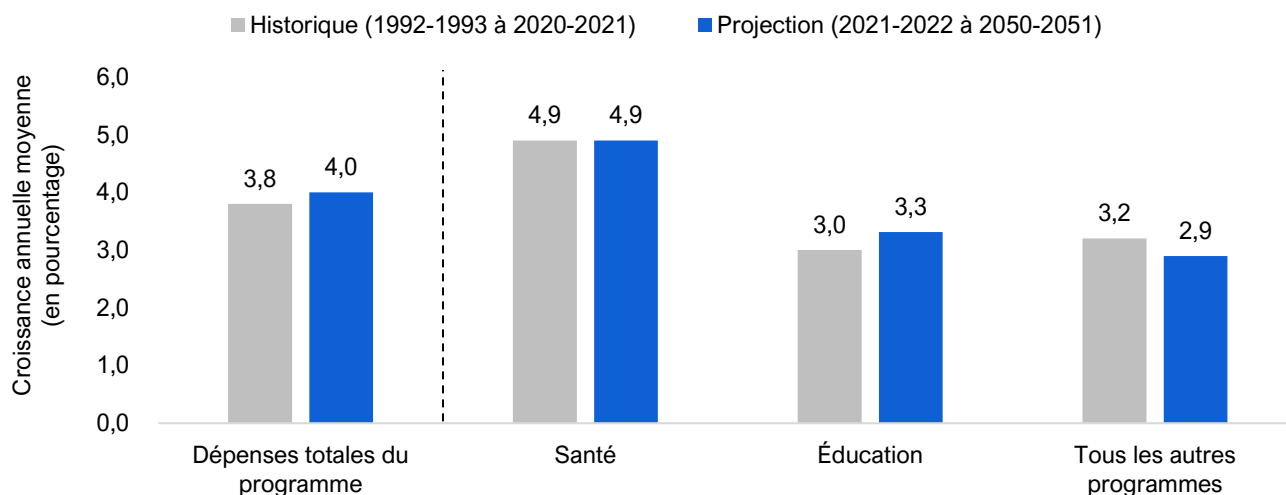
¹⁴ Le secteur des « autres » programmes inclut toutes les dépenses non comptabilisées dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Projection des dépenses du programme

La demande de services publics augmente généralement avec la croissance et le vieillissement de la population. Les salaires dans le secteur public et le coût de la prestation des biens et services publics augmenteront également avec la hausse des prix. Ces facteurs sous-jacents, y compris les taux moyens à long terme de bonification des programmes¹⁵, exercent une pression à la hausse sur les dépenses de programmes prévues. Cependant, les politiques et les plans actuels¹⁶ du gouvernement ont également une incidence sur les dépenses liées à ces programmes, qui pourraient ne pas répondre aux pressions sous-jacentes sur les coûts¹⁷.

Les dépenses liées aux programmes ont augmenté à un taux annuel moyen de 3,8 % durant la période de 1992-1993 à 2019-2020¹⁸. D'après les perspectives du BRF d'une hausse de l'inflation, d'une croissance accrue de la population d'âge scolaire et des effets continus du vieillissement de la population, les dépenses liées aux programmes devraient augmenter légèrement plus rapidement, atteignant en moyenne 4,0 % au cours de la période de projection de 2020-2021 à 2050-2051.

Graphique 3-2 : la croissance des dépenses de programmes devrait être plus lente que par le passé



Source : Analyse par le BRF des comptes publics et des budgets de l'Ontario, ainsi que des renseignements fournis par le ministère des Finances.

¹⁵ La bonification correspond à la variation des dépenses qui n'est pas imputable à la croissance de la population, au vieillissement ou à l'inflation des prix. Par exemple, la demande de services de santé peut augmenter en raison de l'introduction de nouvelles technologies, de la hausse des revenus et de la santé sous-jacente de la population, entre autres facteurs. De même, si un nouveau médicament devient disponible, la bonification des soins de santé capterait l'augmentation des dépenses pour couvrir l'augmentation des coûts de prescription par habitant. Voir la page 34 du document intitulé [Perspectives budgétaires à long terme : Implications financières des réformes de programmes du gouvernement, de 2020 à 2050](#) du BRF pour une discussion approfondie sur la bonification des dépenses de programmes.

¹⁶ Les Perspectives de dépenses du BRF présentent des estimations des effets des annonces que le gouvernement a faites jusqu'au 20 janvier 2022.

¹⁷ Voir l'Annexe A2 pour de plus amples détails au sujet des projections du BRF sur les dépenses.

¹⁸ Bien que la période de 2020-2021 soit dans le passé, le BRF utilise 2019-2020 comme année de référence pour démarquer les taux de croissance des dépenses de programmes. Cela a pour but de réduire l'incidence des dépenses ponctuelles liées à la pandémie de COVID-19 en 2020-2021, lesquelles biaisent considérablement les taux de croissance sous-jacents. Par exemple, le BRF estime que les dépenses de programmes totales liées à la COVID-19 s'élèvent à 22,3 milliards de dollars en 2020-2021 et à 0,4 milliard de dollars en 2019-2020. Pour de plus amples renseignements sur les dépenses liées à la COVID-19 avant la vague Omicron, voir le document du BRF intitulé [Mesures fédérales et provinciales de réponse à la COVID-19 : Mise à jour 2021](#).

Les dépenses du secteur de la santé devraient augmenter à un taux annuel moyen de 4,9 % par an, conformément aux tendances historiques. Alors que l'inflation dans le domaine de la santé se situerait à un niveau quelque peu supérieur à l'expérience historique, surtout au cours des deux prochaines années, la croissance démographique de l'Ontario ralentirait au cours de la projection. De plus, on prévoit que l'incidence du vieillissement de la population sur les dépenses en santé de l'Ontario suivrait l'expérience historique¹⁹.

Les dépenses du secteur de l'éducation, quant à elles, augmenteraient à un taux annuel moyen de 3,3 % par an, légèrement plus rapidement que les tendances historiques. Cela est principalement dû à la croissance plus rapide qu'attendu de la population d'âge scolaire, au fur et à mesure que les enfants des écho-boomers²⁰ passeront par le système scolaire.

On prévoit que tous les « autres » programmes, qui incluent toutes les dépenses de programmes qui ne sont pas comptabilisées dans les secteurs de la santé et de l'éducation, augmenteront à un taux annuel moyen de 2,9 % par année, soit légèrement plus lentement que les taux historiques. Tandis qu'une augmentation légèrement plus modeste qu'historiquement pour l'inflation et la population est prévue, le BRF estime que la croissance des dépenses sera limitée par certains programmes et politiques, notamment le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) et divers programmes de subvention en matière d'énergie et d'électricité²¹.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations comprennent les fonds alloués à la construction de nouveaux biens, les dépenses de réparation des immobilisations pour entretenir le portefeuille de 265,6 milliards de dollars d'infrastructures provinciales existantes²², ainsi que les transferts à des tiers. On s'attend à ce que les dépenses en immobilisations augmentent de 4,0 % par an au cours de la période de projection, ce qui est plus lent que les dépenses historiques²³, mais correspond à la croissance économique. Malgré le ralentissement de la croissance, les dépenses réelles en immobilisations par habitant continueront d'augmenter au cours de la période de projection.

¹⁹ Le BRF prévoit une structure démographique légèrement plus jeune au cours de la période visée par les perspectives, comparativement aux projections précédentes.

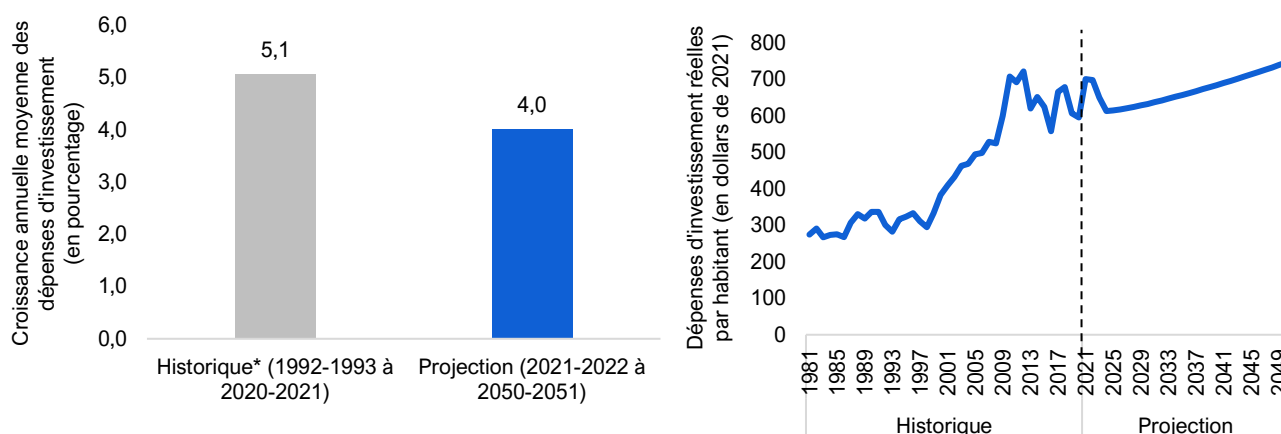
²⁰ La génération écho-boom désigne les gens nés entre 1981 et 2000. Pour la plupart, les membres de cette génération sont les enfants des baby-boomers, aussi appelés « millénariaux » et « génération Y ».

²¹ Voir le document du BRF intitulé [Les programmes de subvention en matière d'énergie et d'électricité de l'Ontario](#), 2022.

²² Voir le document du BRF intitulé [L'infrastructure provinciale](#), 2020.

²³ Les données historiques sur les dépenses en immobilisations d'avant 2010-2011 ne sont pas disponibles. Les dépenses en immobilisations pour cette période ont été générées à partir des taux de croissance des investissements publics provinciaux tirés du [Tableau : 36-10-0096-01](#) de Statistique Canada.

Graphique 3-3 : on prévoit que la croissance des dépenses en immobilisations devrait légèrement ralentir par rapport aux taux historiques

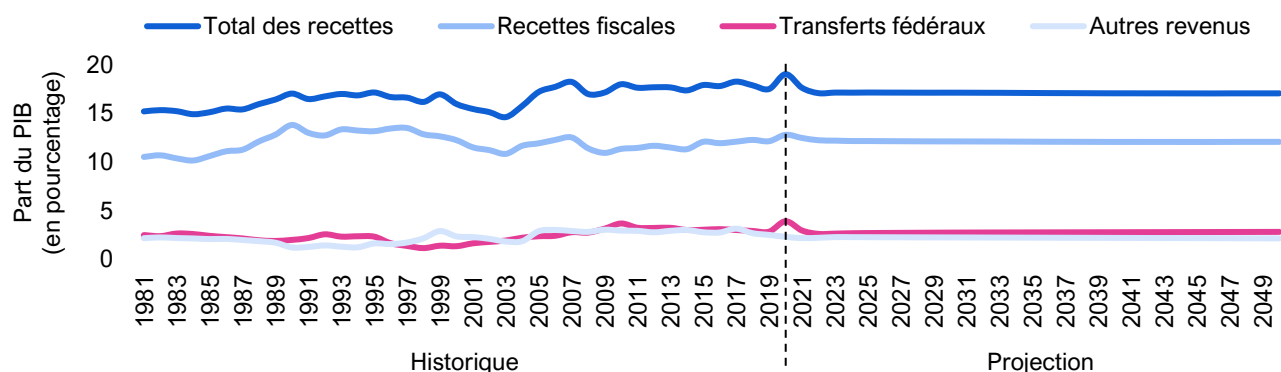


* Les dépenses en immobilisations historiques avant 2010-2011 sont imputées à partir du [Tableau : 36-10-0096-01](#).
Source : renseignements fournis par le ministère des Finances de l'Ontario, Statistique Canada et le BRF.

Projection des revenus

Depuis la récession de 2008-2009 jusqu'au début de la pandémie de COVID-19, les revenus provinciaux en proportion du PIB nominal étaient relativement stables, à environ 18 %. Au cours de l'exercice 2020-2021, cette part a augmenté à 19 %, car les transferts liés à la pandémie et l'aide du gouvernement fédéral ont temporairement stimulé les revenus alors que l'activité économique diminuait.

Graphique 3-4 : les revenus en proportion du PIB devraient demeurer stables



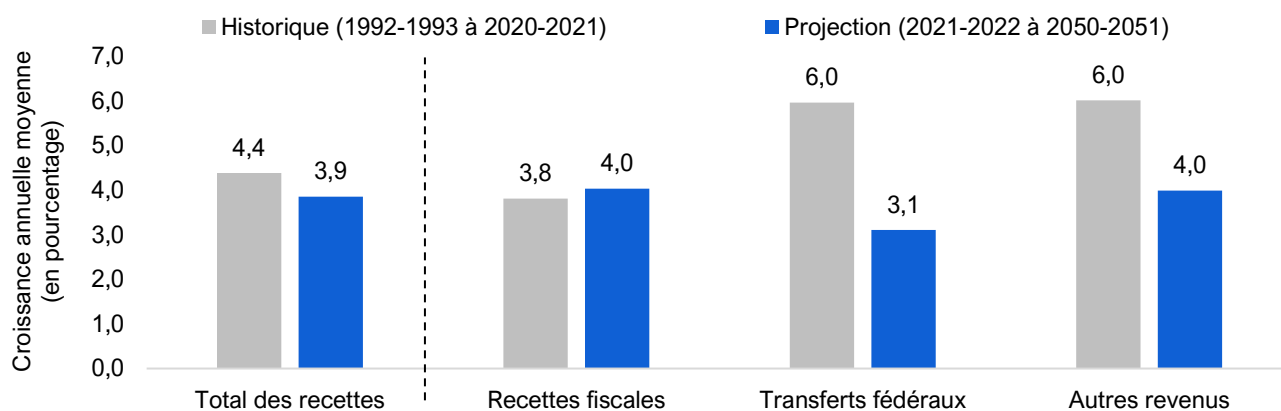
Source : Comptes publics de l'Ontario, Budget de l'Ontario, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Après cette augmentation temporaire, le BRF prévoit que les revenus en proportion du PIB diminueront à court terme, à mesure que l'activité économique se redressera et que les revenus temporaires liés à la COVID-19 disparaîtront. À long terme, le BRF prévoit que les revenus totaux resteront stables à 17 % du PIB²⁴, car les revenus augmentent à un taux annuel moyen de 3,9 % au cours de la période 2021-2022 à 2050-2051, plus faible que l'expérience historique et reflétant la croissance plus lente des transferts fédéraux et des autres revenus²⁵.

²⁴ La réduction de 18 % à 17 % comprend également les réductions d'impôt annoncées précédemment, notamment les réductions de l'impôt santé des employeurs et des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, qui entrent pleinement en vigueur en 2021-2022. Voir le tableau A.3 à la page 234 du budget de l'Ontario de 2020. Les réductions d'impôt non annoncées qui pourraient figurer dans le plan financier du gouvernement à l'automne 2021 ne sont pas intégrées à cette projection; voir la mise à jour des perspectives budgétaires du BRF pour plus de détails.

²⁵ Pour les hypothèses du BRF sur la croissance des revenus, voir la page 21 des [Perspectives budgétaires à long terme : Implications financières des réformes de programmes du gouvernement, de 2020 à 2050](#) du BRF.

Graphique 3-5 : la croissance des revenus devrait être plus lente que les taux historiques



Source : Comptes publics et budgets de l'Ontario, Statistique Canada et BRF.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux totaux devraient croître à un taux annuel moyen de 4,0 %, ce qui est conforme à la projection économique du BRF qui prévoit une très forte croissance au cours des prochaines années, à mesure que l'économie ontarienne se remet de la pandémie²⁶. Le rythme de croissance des revenus fiscaux ralentit au cours de la période post-pandémique, à mesure que la croissance économique ralentit.

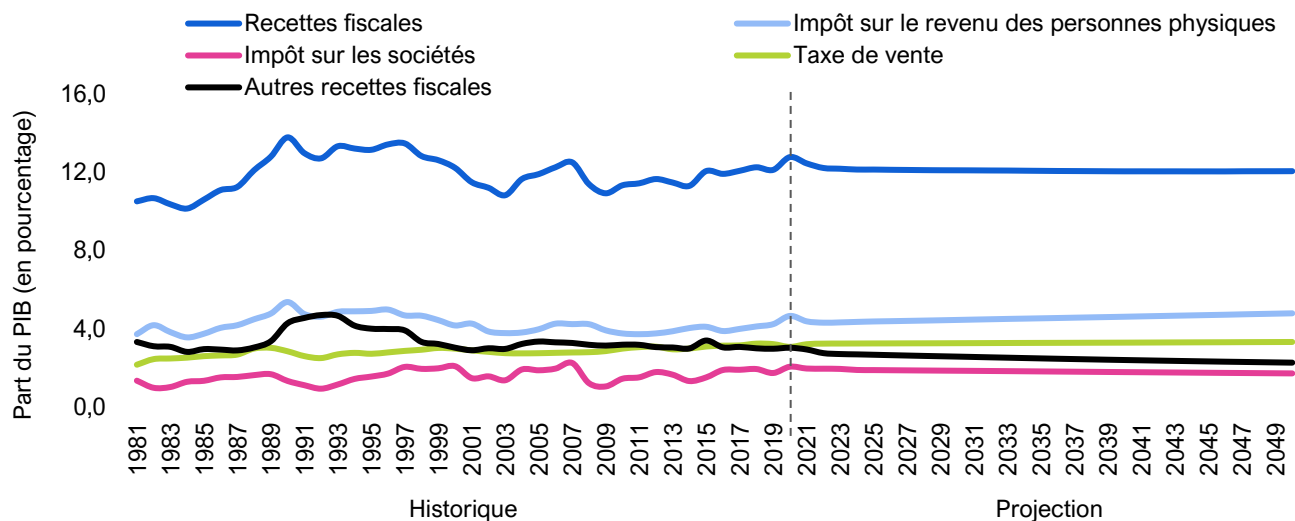
Bien que les revenus fiscaux en proportion du PIB soient demeurés relativement stables à 12 % au cours de la période visée par les perspectives, les parts relatives des principales catégories de revenus fiscaux suivront leurs tendances historiques.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers en proportion du PIB augmenteront légèrement au cours de la période de projection, en raison de la nature progressive du système d'impôt sur le revenu, la croissance des revenus poussant les contribuables vers des tranches d'imposition plus élevées.
- Les revenus fiscaux des sociétés diminueront lentement en proportion du PIB, car les sociétés continuent à utiliser les préférences fiscales pour limiter les obligations fiscales, ce qui entraîne une croissance plus lente des revenus fiscaux des sociétés par rapport aux bénéfices des entreprises.
- Les revenus de la taxe de vente devraient rester constants en proportion du PIB, car les taux de la taxe de vente restent inchangés.

Les autres revenus fiscaux diminueront en tant que part de l'activité économique, car les taxes basées sur le volume, telles que la taxe sur l'essence et la taxe sur les carburants, augmenteront plus lentement que les autres taxes basées sur le nominal.

²⁶ La forte croissance des revenus fiscaux au cours des prochaines années fait que le taux de croissance annuel moyen pour les perspectives est supérieur à la croissance historique. En l'absence de pandémie, la croissance des revenus fiscaux au cours de la période considérée serait plus lente que la croissance historique.

Graphique 3-6 : les revenus fiscaux globaux en pourcentage du PIB seront stables au cours de la période visée par les perspectives



Source : Comptes publics et budgets de l'Ontario, Statistique Canada et BRF.

Revenus des transferts fédéraux

Les revenus des transferts fédéraux devraient croître à un taux annuel moyen de 3,1 %²⁷ à long terme, selon les accords fédéraux-provinciaux actuels. Le taux de croissance plus lent par rapport à l'historique reflète :

- la politique du gouvernement fédéral visant à augmenter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 3 % par année et à limiter les augmentations du Transfert canadien en matière de santé au taux de croissance du PIB nominal canadien à compter de 2017-2018²⁸;
- l'hypothèse selon laquelle tous les autres transferts fédéraux augmenteront au même rythme que le PIB nominal de l'Ontario pendant la période de projection²⁹.

Autres revenus

Les autres revenus comprennent les revenus des entreprises commerciales du gouvernement de l'Ontario (y compris la Société des loteries et des jeux, la Société ontarienne du cannabis, la Régie des alcools et les entreprises d'électricité) ainsi que les revenus non fiscaux, tels que divers frais, la vente de biens et les redevances.

Les autres revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 4,0 % au cours de la période de projection, sur la base des estimations du gouvernement concernant les revenus des entreprises publiques au cours des trois prochaines années³⁰ et des perspectives économiques du BRF. Le rythme de croissance est plus lent que le taux de 6,0 % enregistré au cours de l'histoire³¹, mais il correspond globalement à la croissance économique prévue.

²⁷ En excluant l'augmentation ponctuelle des transferts liés à la COVID-19, le taux de croissance annuel moyen au cours de la période de projection est de 4 %.

²⁸ Transfert canadien en matière de programmes sociaux et Transfert canadien en matière de santé, ministère des Finances du Canada.

²⁹ Ces transferts incluent les infrastructures fédérales-provinciales et les programmes d'aide à l'emploi. Comme la plupart de ces transferts résultent d'accords limités dans le temps, le BRF suppose que les gouvernements fédéral et provincial vont reconduire ces accords de transferts pour toute la période visée par les perspectives.

³⁰ Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021, gouvernement de l'Ontario, 2021.

³¹ Les autres revenus ont augmenté à un rythme plus élevé que le PIB au cours de l'histoire, en grande partie grâce à des ventes ponctuelles de biens au cours des dernières années.

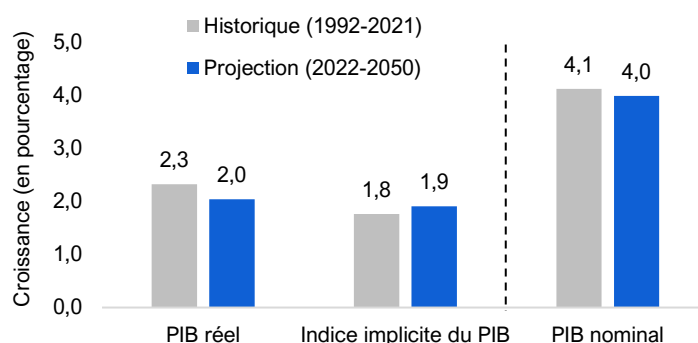
4 | Perspectives économiques

Perspectives économiques de l'Ontario

Bien que l'Ontario soit toujours aux prises avec la pandémie, l'économie a connu une forte reprise et on s'attend à une croissance record au cours de la période 2021-2023. Dans l'hypothèse que la propagation des variants de la COVID-19 soit maîtrisée, que toutes les mesures de distanciation sociale soient graduellement éliminées et que les chaînes d'approvisionnement soient rétablies, on prévoit que l'économie retrouve un taux de croissance plus normal à partir de 2024.

À long terme, le BRF prévoit que la croissance du PIB réel annuel moyen s'établira à 2,0 %, soit moins que la moyenne historique de 2,3 %. On prévoit que l'indice implicite du PIB, une mesure des prix à l'échelle de l'économie, augmentera à un taux annuel moyen de 1,9 %, soit légèrement plus que la croissance historique, ce qui concorde avec les tendances notées depuis le début des années 2000. En combinant les perspectives pour ces deux facteurs, on prévoit que le PIB nominal croîtra à un taux moyen annuel de 4,0 %, soit une croissance moins rapide que le taux de croissance moyen historique.

Graphique 4-1 : Déconstruction de la croissance du PIB de l'Ontario

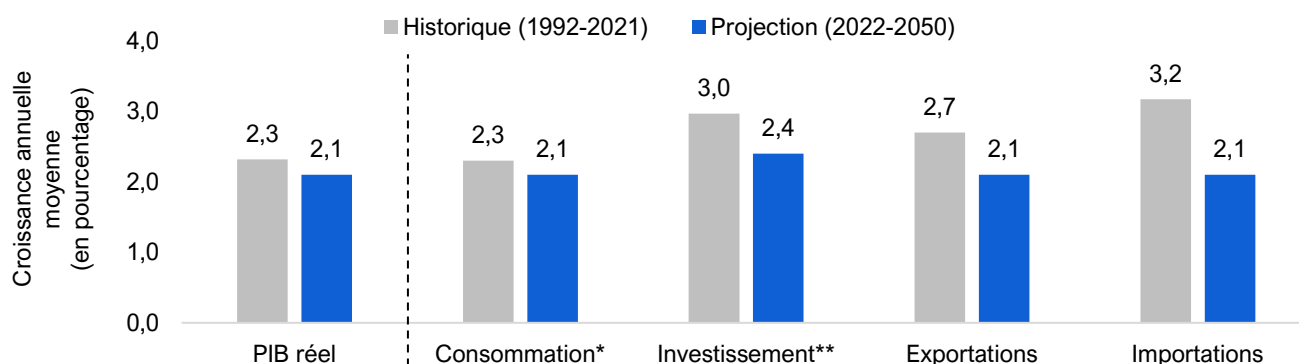


Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

La projection du BRF d'un ralentissement de la croissance économique se reflète dans les perspectives de chacune des composantes du PIB réel :

- On prévoit que la consommation réelle (soit les dépenses, moins l'incidence de l'inflation sur les prix) augmentera à un taux moyen de 2,1 % par année en moyenne, tandis que les dépenses des ménages augmentent parallèlement avec l'augmentation du revenu réel au fil du temps.
- On prévoit que l'investissement réel augmentera de 2,4 % par année en moyenne, ce qui reflète une reprise modeste de l'investissement des entreprises et une croissance modérée des dépenses en construction résidentielle, lesquelles suivent la croissance de la population dans les grandes lignes.
- On prévoit que les importations et les exportations réelles augmenteront plus lentement au cours de la période de projection que par le passé, en raison du ralentissement prolongé de l'intégration du commerce mondial.

Graphique 4-2 : croissance des composantes du PIB réel en Ontario



* Tient compte de la consommation des ménages et des dépenses courantes du gouvernement.

**Tient compte de l'investissement résidentiel, de l'investissement des entreprises et des immobilisations du gouvernement.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

On prévoit que les parts du revenu agrégé pour la main-d'œuvre et pour les entreprises demeureront généralement semblables à la distribution des revenus à l'échelle de l'économie qui prévalait avant la pandémie. Bien que les parts du revenu du PIB peuvent varier durant les cycles économiques, elles ont été généralement stables depuis le début des années 2000 jusqu'au début de la pandémie de COVID-19.

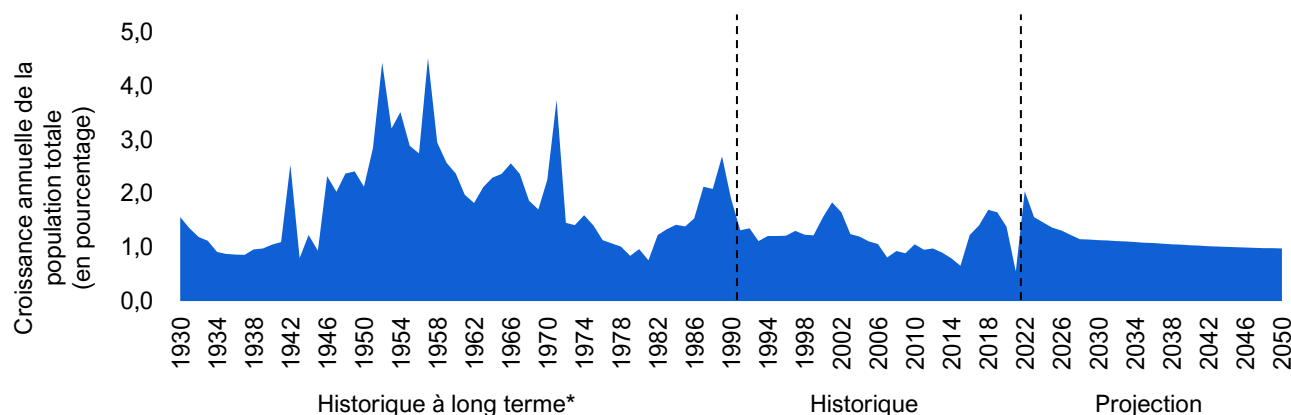
Hypothèses appuyant les perspectives économiques

Les perspectives économiques du BRF sont fondées sur des projections démographiques dans lesquelles la croissance de la population modérée et le vieillissement de la population ont entraîné un ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre. On prévoit qu'au même moment, la croissance de la productivité sera modérée.

La croissance de la population de l'Ontario ralentira

La pandémie de COVID-19 a touché toutes les composantes démographiques composant la population de l'Ontario en 2020-21. Alors que les restrictions à la frontière sont levées et que les arriérés en matière d'immigration sont traités, on prévoit que la population totale augmentera plus rapidement en 2022 qu'avant la pandémie. Au cours des 30 prochaines années, on prévoit que la population de l'Ontario augmentera de 1,1 % par an en moyenne, comparativement à 1,2 % de 1992 à 2021.

Graphique 4-3 : la croissance de la population totale ralentira en Ontario

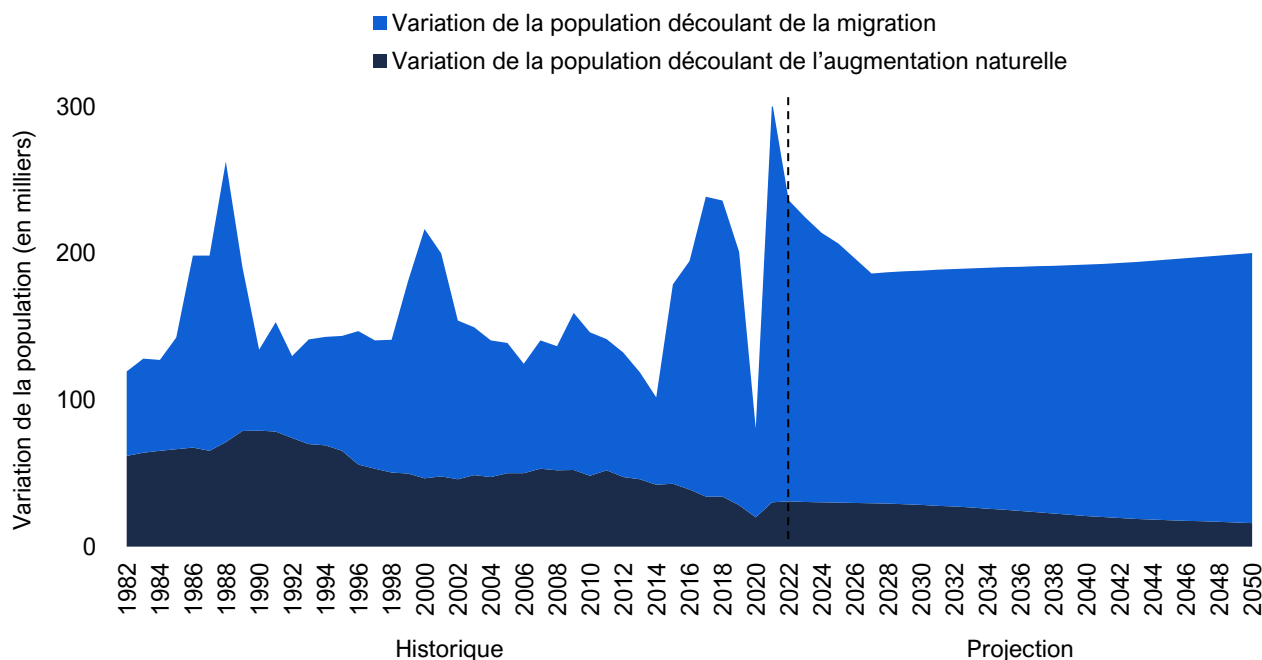


Source : Statistique Canada et BRF.

* Données provinciales à long terme du Tableau 36-10-0229-01 de Statistique Canada.

La croissance de la population peut survenir par l'augmentation naturelle (lorsque les naissances sont plus nombreuses que les décès) et la migration nette positive (lorsque l'immigration dépasse l'émigration). À plus long terme, la contribution des augmentations naturelles diminuera graduellement, au fur et à mesure que les écho-boomers atteindront l'âge de la retraite et que les baby-boomers commenceront à atteindre la fin de leur espérance de vie³². L'Ontario dépendra de plus en plus de la migration nette, particulièrement l'immigration internationale, afin de stimuler la croissance de la population future. On prévoit que la contribution de la migration nette à la croissance de la population augmentera pour passer de sa moyenne historique de 65 % à plus de 90 % d'ici 2050. D'ici 2050, on prévoit que l'Ontario comptera 20,6 millions d'habitants.

Graphique 4-4 : on prévoit que la migration nette soutiendra de plus en plus la croissance de la population en Ontario



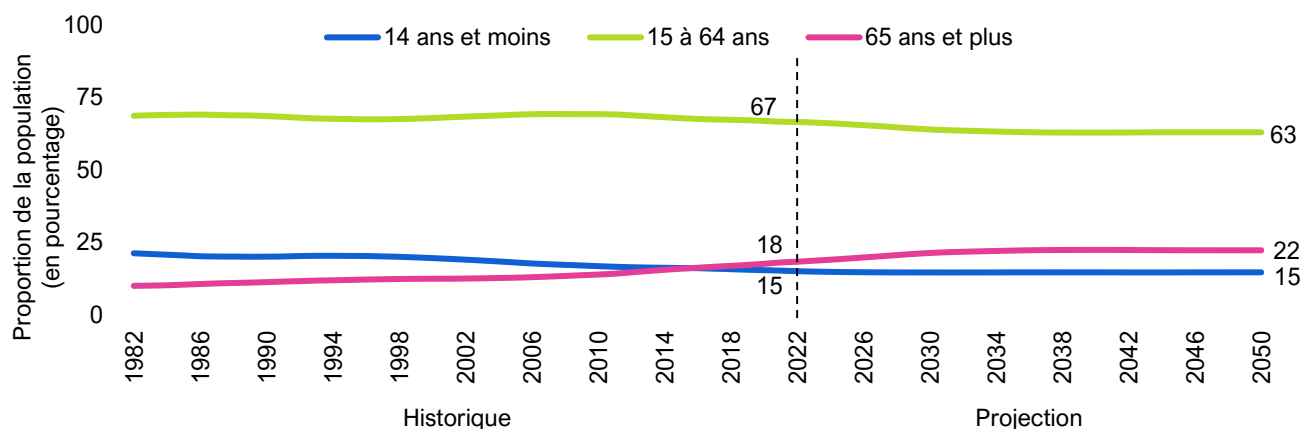
Source : Statistique Canada et BRF.

On prévoit que l'Ontario présentera un vieillissement de sa pyramide démographique au cours de la période de projection. Au cours de la période visée par les perspectives, on prévoit que la population active de l'Ontario chutera pour passer de 67 % de la population totale en 2021, à 63 % en 2050, tandis que la cohorte des baby-boomers et de la génération X aura passé dans le contingent des personnes âgées³³. On prévoit que la part des personnes âgées augmentera pour passer de 18 à 22 % au cours de cette période. On prévoit que la part des enfants de 14 ans ou moins demeurera stable, soit autour de 15 % de sa population.

³² La génération des baby-boomers désigne les gens nés entre 1946 et 1965.

³³ La génération X désigne les gens nés entre 1966 et 1980.

Graphique 4-5 : la proportion des personnes âgées dans la population continuera d'augmenter



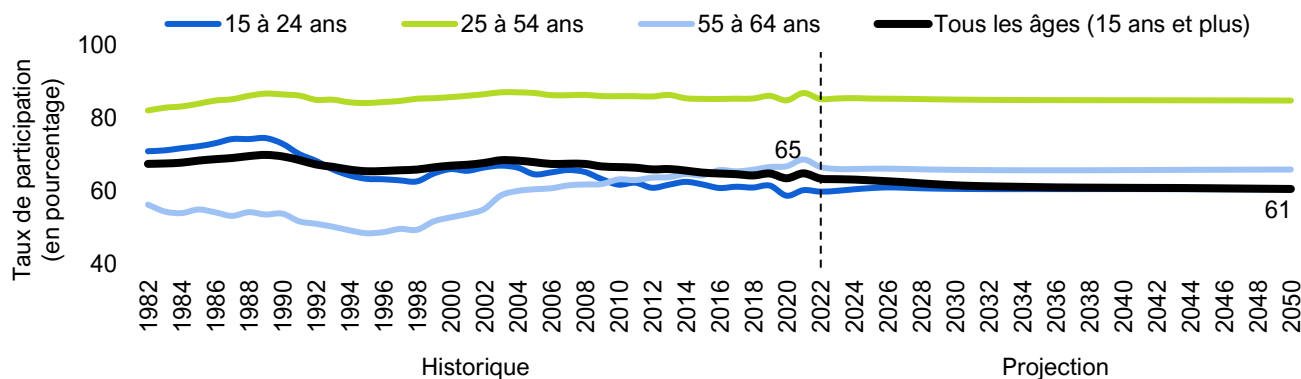
Source : Statistique Canada et BRF.

On prévoit que la croissance de la main-d'œuvre de l'Ontario continuera de ralentir

La croissance de la main-d'œuvre en Ontario dépend de la croissance de la population en plus de la structure de la pyramide des âges de la population.

Depuis son sommet à la fin des années 1980, le taux global de participation au marché du travail en Ontario a généralement affiché une légère baisse, même si le taux de participation des travailleurs du groupe d'âge principal (âgés de 25 à 54 ans) est demeuré relativement inchangé au cours de la période visée. Ce déclin du taux global de participation s'explique largement par le vieillissement de la population, étant donné que les tendances en matière de participation au marché du travail tendent à chuter lorsque la main-d'œuvre avance en âge. Au cours de la période visée par les perspectives, le BRF prévoit que le taux global de participation au marché du travail de l'Ontario diminuera pour passer de 65 % en 2021 à 61 % d'ici 2050.

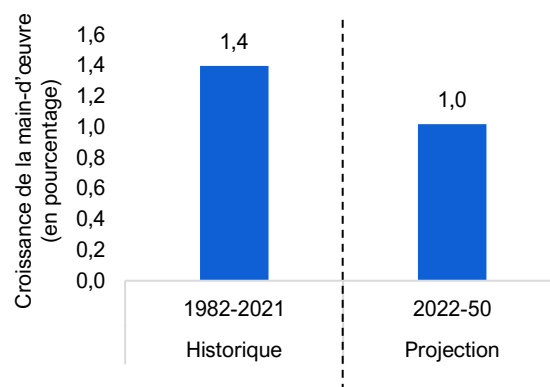
Graphique 4-6 : le taux global de participation au marché du travail de l'Ontario diminuera



Source : Statistique Canada et BRF.

La projection d'un ralentissement de la croissance de la population, associée à un taux global plus faible de participation au marché du travail, entraînera un affaiblissement de la croissance de la main-d'œuvre de l'Ontario au cours de la période visée par les perspectives. On prévoit que la croissance de la main-d'œuvre s'établira en moyenne à 1,0 % par année au cours de la période visée par les perspectives, soit moins que le taux de 1,4 % affiché de 1982 à 2021. La faiblesse de la croissance de la main-d'œuvre est la principale raison pour laquelle les prévisions de croissance économique sont à la baisse au cours de la période visée par les perspectives, relativement aux prévisions passées.

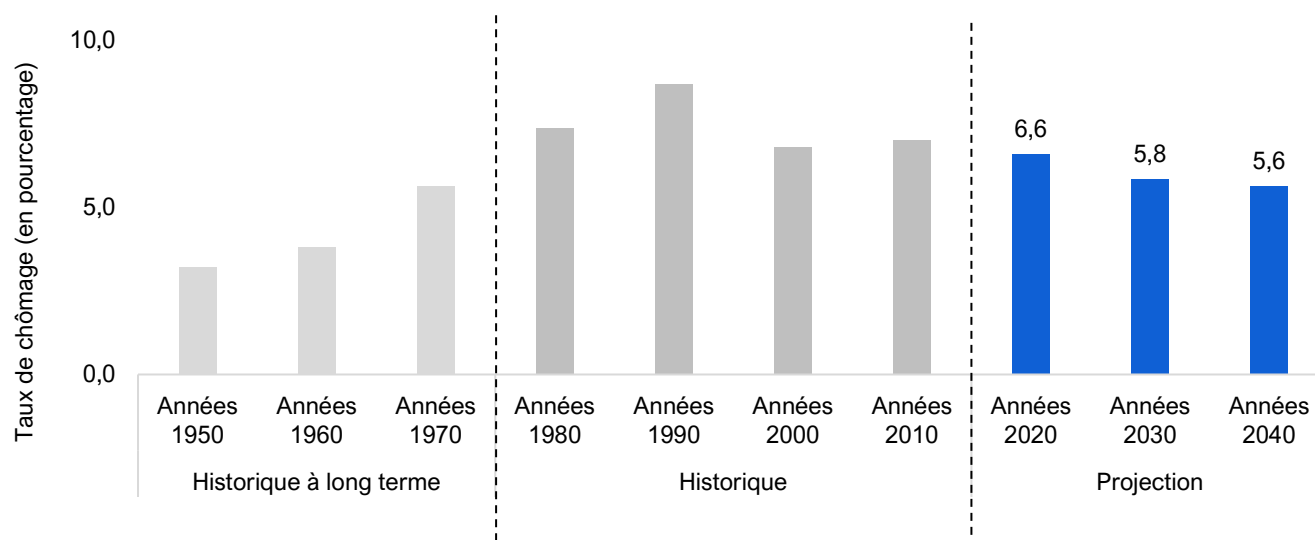
Graphique 4-2: On prévoit que la croissance de la main d'œuvre de l'Ontario ralentira



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Après les importantes pertes d'emploi survenues durant la pandémie, l'emploi a retrouvé les taux prépandémiques de 2021, bien que le rythme du rétablissement s'est avéré inégal d'une industrie à l'autre³⁴. Tandis que l'économie continue à s'améliorer au cours des prochaines années, on prévoit que les gains d'emploi poursuivront leur hausse pour ralentir graduellement jusqu'à l'atteinte d'une croissance annuelle moyenne de 1,1 % au cours de la période visée par les perspectives. On prévoit que le taux de chômage annuel de l'Ontario connaîtra une tendance baissière vers les taux prépandémiques vers le milieu des années 2020, suivi d'une baisse constante pour se stabiliser autour d'une moyenne à long terme de 5,6 % durant les années 2040.

Graphique 4-8 : on prévoit que le taux de chômage de l'Ontario tendra à la baisse au cours de la période étudiée



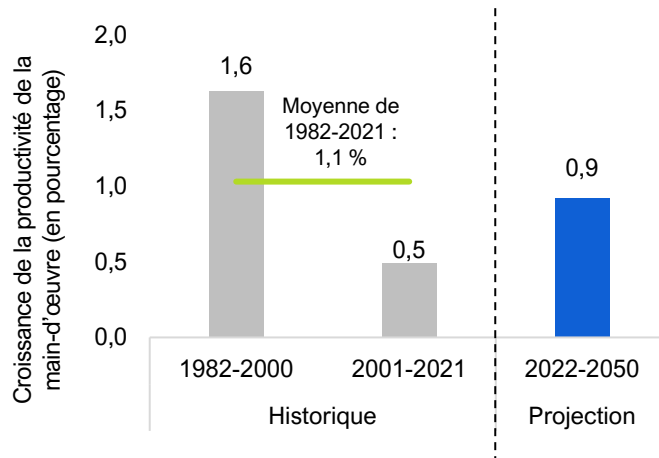
Source : Statistique Canada et BRF.

³⁴ Voir le rapport du BRF intitulé *Le marché du travail de l'Ontario en 2021 : Le marché du travail connaît une reprise forte, mais inégale*.

La productivité de la main-d'œuvre de l'Ontario augmentera à un taux inférieur à la moyenne historique

La productivité de la main-d'œuvre mesure l'efficacité avec laquelle les travailleurs d'une économie produisent des biens et des services; elle est un déterminant clé de la croissance économique dans les projections à long terme³⁵. La croissance de la productivité de l'Ontario a ralenti, particulièrement depuis la fin des années 1990, ce qui reflète en partie le rendement relativement faible du secteur des exportations de la province, qui a fait face à une concurrence intense de la part des collectivités publiques à faible coût. Cela a contribué à une profonde modification structurelle de la composition de l'économie de la province, tandis que les emplois à productivité élevée dans le secteur manufacturier ont été remplacés par des emplois moins productifs dans le secteur des services³⁶.

Graphique 4-9 : On prévoit que la productivité de la main-d'œuvre de l'Ontario augmentera à un taux inférieur à la moyenne historique



Source : Statistique Canada et BRF.

La projection du BRF repose sur l'hypothèse selon laquelle la productivité augmentera en moyenne de 0,9 % annuellement, ce qui concorde avec les perspectives à long terme faisant consensus chez les autres prévisionnistes. La prévision d'une croissance de la productivité relativement modérée au cours de la période visée par les perspectives est un contributeur clé de la projection d'un ralentissement de la croissance économique.

Les taux d'intérêt augmenteront à court terme puis se stabiliseront

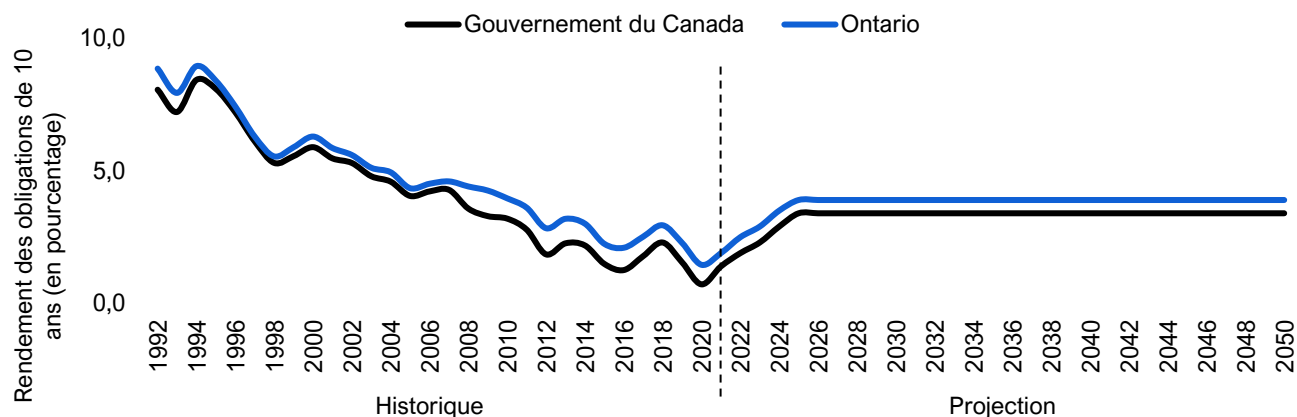
À long terme, on suppose que les taux d'intérêt demeureront sous les rendements historiques moyens, ce qui reflète une croissance économique relativement modeste au cours de la période de projection, laquelle s'associe à la poursuite de la lutte contre l'inflation par les banques centrales³⁷. On suppose que le rendement des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada maintiendra un écart constant avec le rendement des obligations de 10 ans du gouvernement des États-Unis. On suppose que l'écart entre le rendement des obligations de 10 ans du gouvernement de l'Ontario et de celles du gouvernement du Canada s'établira à 0,5 point de pourcentage en moyenne au cours de la période de projection.

³⁵ La productivité de la main-d'œuvre se définit comme la production économique réelle par heure travaillée. Pour une discussion des facteurs contribuant à la croissance de la productivité de la main-d'œuvre, voir le document du BRF intitulé [Perspectives budgétaires à long terme : Implications financières des réformes de programmes du gouvernement, de 2020 à 2050](#), 2020.

³⁶ *Ontario's Productivity Performance, 2000-2012: A Detailed Analysis*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2015.

³⁷ La politique de maîtrise de l'inflation de la Banque du Canada, laquelle vise à maintenir un taux d'inflation totale annuelle des prix à la consommation de 2,0 %, a été récemment reconduite.

Graphique 4-10 : on prévoit que le rendement des obligations de 10 ans du gouvernement de l'Ontario et du Canada sera stable à long terme



Source : Statistique Canada et BRF.

Les hypothèses sur les principaux facteurs externes qui influencent l'économie de l'Ontario, notamment la croissance économique américaine, les taux d'intérêt, le taux de change Canada-É.-U. et le prix de l'énergie, sont présentées dans le Tableau 7-2 de l'Annexe A3.

Incertitude des projections économiques

Le rebond de la croissance économique en Ontario à la suite de la pandémie a été plus vigoureux que prévu, et on prévoit que le PIB réel dépassera les niveaux précédant la pandémie en 2022. Cependant, l'économie de l'Ontario fait face à plusieurs risques qui pourraient ralentir la reprise au cours des prochaines années.

Les problèmes courants, y compris les nouvelles éclosions de COVID-19, les difficultés touchant les chaînes d'approvisionnement et les pressions inflationnistes peuvent prolonger le fardeau pesant sur les ménages et les entreprises en raison de la perturbation des moyens d'existence et de l'augmentation des coûts. L'inégalité du rythme de la reprise dans les différents secteurs de l'économie pourrait également continuer tandis que la pandémie persiste. Dans plusieurs industries, l'emploi demeure bien en deçà des niveaux prépandémiques³⁸ et dans plusieurs secteurs, l'augmentation des salaires moyens n'a pas rattrapé l'inflation. La reprise des échanges, qui a été plus faible comparativement avec la reprise de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises, pourrait être attachée par le rapatriement des entreprises nord-américaines et d'éventuels différends commerciaux mondiaux.

En plus de ces risques, une projection démographique et économique sur 30 ans repose sur de nombreuses hypothèses et comporte une grande part d'incertitude. Bien que le Fonds monétaire international prévoie que les dommages persistants découlant de la pandémie de COVID-19 seront limités pour les économies avancées³⁹, des développements géopolitiques imprévus⁴⁰ et d'autres problèmes à long terme pourraient affecter les perspectives de l'Ontario.

³⁸ Voir le rapport du BRF intitulé *Le marché du travail de l'Ontario en 2021 : Le marché du travail connaît une reprise forte, mais inégale*, 2022.

³⁹ Des exemples de dommages persistants des récessions précédentes comprennent les faibles taux de participation au marché du travail, les faillites et les perturbations des réseaux de production. Pour en savoir plus, voir le document [Perspectives de l'économie mondiale, avril 2021](#), Fonds monétaire international, mars 2021.

⁴⁰ [Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2022](#), Fonds monétaire international, janvier 2022.

Le changement climatique et les stratégies de lutte auront des effets importants et durables sur l'économie, les revenus, les revenus fiscaux et les dépenses. L'Ontario a subi des inondations et des tempêtes de verglas coûteuses par le passé et les dangers climatiques pourraient entraîner des conséquences encore plus sévères tandis que les températures et les précipitations extrêmes continuent d'augmenter⁴¹. La sévérité des impacts économiques et sociaux du changement climatique dépendra des efforts visant à limiter l'augmentation des températures moyennes mondiales comparativement aux niveaux préindustriels⁴². La projection actuelle du BRF suppose que le changement climatique n'aura pas une incidence significative à long terme sur l'économie de l'Ontario.

Les inégalités de revenus en Ontario ont augmenté depuis quarante ans, comme dans les autres provinces et les économies développées⁴³. Bien que les mesures de soutien liées à la COVID-19 aient contribué à réduire l'inégalité des revenus durant la pandémie⁴⁴, on prévoit que la tendance à long terme d'augmentation des revenus et de l'inégalité de la richesse se poursuivra. Les recherches indiquent que cette tendance à long terme peut exercer une incidence négative sur le rythme et la persistance de la croissance économique⁴⁵.

La poursuite des progrès technologiques et le passage au numérique pourraient avoir une incidence sur la composition du marché du travail, tandis que bon nombre d'emplois seront automatisés ou deviendront inutiles et que de nouveaux emplois seront créés. On prévoit que les technologies numériques, qui ont été essentielles pour soutenir l'activité économique durant la pandémie⁴⁶, joueront un rôle de plus en plus prépondérant dans l'économie et appuieront la croissance de la productivité. On prévoit également que la prévalence des emplois atypiques augmentera, possiblement au détriment d'emplois permanents plus traditionnels. La modification de la composition du marché du travail pourrait entraver la croissance des revenus à long terme, tandis que les percées technologiques continueront d'avoir une incidence dramatique sur la composition industrielle future de l'Ontario.

⁴¹ [Chiffrer les impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique : Document d'information et méthodologie du projet](#), BRF, 2021.

⁴² Rapport spécial du GIEC : [Réchauffement planétaire de 1,5 °C : Résumé à l'intention des décideurs](#), Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2018.

⁴³ [Le Revenu en Ontario : croissance, répartition et mobilité](#), BRF, janvier 2019.

⁴⁴ [Le bien-être économique des ménages durant la pandémie de COVID-19, estimations expérimentales, premier trimestre au troisième trimestre de 2020](#), Statistique Canada, mars 2021. [Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation et l'épargne, troisième trimestre de 2021](#), Statistique Canada, janvier 2022.

⁴⁵ [Redistribution, Inequality, and Growth](#), Fonds monétaire international, 2014.

⁴⁶ [La transformation numérique et la résilience de l'économie canadienne](#) et [Le virage numérique a aidé l'économie durant la pandémie](#), Banque du Canada, juin 2021.

5 | Annexe A1

Tableau 5-1 : Définitions de la viabilité financière selon divers organismes

Nom de l'organisme	Définition
Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB)	[Situation où] la dette publique n'augmente pas de manière continue en proportion de l'économie ⁴⁷ .
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Capacité d'un État à maintenir les finances publiques dans une position crédible et fonctionnelle sur le long terme ⁴⁸ .
Fonds monétaire international (FMI)	Une dette est jugée viable s'il est prévu que l'emprunteur sera en mesure de continuer d'assurer son service sauf forte correction peu probable du solde de ses revenus et dépenses ⁴⁹ .
Commission européenne	Capacité d'un État à assurer la pérennité de ses dépenses courantes, de ses politiques fiscales et d'autres politiques connexes sans compromettre sa solvabilité, sans manquer à certains de ses engagements et en honorant les dépenses pour lesquelles il s'est engagé ⁵⁰ .
Parliamentary Budget Office (Australie)	Capacité du gouvernement de maintenir les dispositions de sa politique financière à long terme, sans devoir recourir à des politiques de redressement d'envergure ⁵¹ .

⁴⁷ DPB (2021), [Rapport sur la viabilité financière de 2021](#).

⁴⁸ OCDE (2013), [La viabilité budgétaire](#), dans Panorama des administrations publiques 2013.

⁴⁹ FMI (2002), [Assessing Sustainability](#).

⁵⁰ Commission européenne, [Viabilité des finances publiques](#).

⁵¹ [Australia Parliamentary Budget Office](#) (2021).

Tableau 5-2 : Sensibilité à certains facteurs du ratio dette nette-PIB et de l'intérêt sur la dette en 2050, toutes choses étant égales par ailleurs

Changement commençant en 2021-2022	Changement du ratio dette nette-PIB par rapport au scénario de référence en 2050-2051	Changement du ratio de l'intérêt sur la dette par rapport au scénario de référence en 2050-2051
Politique fiscale		
Augmentation/diminution durable de 5 % des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers (189 \$ par contribuable en 2021-2022) au cours de la période de projection	+/- 12,2 points de pourcentage	+/- 2,9 points de pourcentage
Augmentation/diminution durable de 1 point de pourcentage du taux général d'impôt des sociétés au cours de la période de projection	+/- 9,5 points de pourcentage	+/- 2,2 points de pourcentage
Transferts fédéraux		
Augmentation/diminution durable de 0,5 % de la croissance annuelle du transfert canadien en matière de santé au cours de la période de projection	+/- 10,5 points de pourcentage	+/- 2,6 points de pourcentage
Augmentation/diminution durable de 0,5 % de la croissance annuelle du transfert canadien dans les programmes sociaux au cours de la période de projection	+/- 8,9 points de pourcentage	+/- 2,1 points de pourcentage
Politiques de dépenses		
Augmentation/diminution durable de 0,5 % du taux de croissance des dépenses de santé au cours de la période de projection	+/- 15,6 points de pourcentage	+/- 3,5 points de pourcentage

Remarque : ces effets sont statiques et ne tiennent pas compte d'éventuels effets de rétroaction économiques.
 Source : BRF.

6 | Annexe A2

Tableau 6-1 : Perspectives financières du BRF

Composante (en pourcentage du PIB)	Chiffres réels (moyenne)				
	1991-1992 à 2020-2021	2021-2022 à 2050-2051	2024-2025 à 2030-2031	2031-2032 à 2040-2041	2041-2040 à 2050-2051
Revenus totaux	17,1	17,1	17,1	17,1	17,0
Revenus d'impôt	12,2	12,1	12,1	12,1	12,1
Impôt sur le revenu des particuliers	4,2	4,5	4,4	4,5	4,7
Impôt des sociétés	1,6	1,8	1,9	1,8	1,7
Taxe de vente harmonisée	2,9	3,3	3,2	3,3	3,3
Autres revenus fiscaux	3,4	2,5	2,6	2,5	2,3
Transfert de revenus	2,5	2,8	2,7	2,8	2,8
Autres revenus	2,4	2,2	2,3	2,2	2,2
Dépenses totales	18,4	18,0	17,5	17,8	18,4
Dépenses de programme	16,6	16,6	16,3	16,4	16,8
Santé	6,4	8,3	7,6	8,3	9,1
Ministère de l'Éducation	3,6	3,0	3,0	3,0	2,9
Autres dépenses de programme	6,6	5,3	5,7	5,2	4,7
Intérêt sur la dette publique	1,8	1,4	1,2	1,3	1,6
Excédent (déficit)	-1,3	-1,2	-0,4	-0,7	-1,3
Dette nette	30,0	40,5	37,6	35,7	38,5
Solde primaire	0,5	0,2	0,9	0,6	0,3
ISD par rapport aux revenus	10,9	7,3	7,2	7,8	9,4

Source : Comptes publics de l'Ontario, Budget de l'Ontario, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Remarque : Dans son analyse des dépenses, le BRF utilise 2019-2020 comme année de référence afin de délimiter les taux de croissance des dépenses de programmes afin de réduire l'incidence des dépenses ponctuelles liées à la pandémie de COVID-19, laquelle entraîne un biais important dans les taux de croissance sous-jacents.

Méthodologie du BRF sur les dépenses de programmes

On suppose que les dépenses de programmes augmenteront parallèlement avec les déterminants de coûts sous-jacents, comme l'inflation et la croissance de la population, en plus des niveaux historiques de bonification des programmes⁵². Dans ce rapport, le BRF a cependant aussi comptabilisé les politiques et les plans⁵³ du gouvernement actuel sur la période à court terme allant de 2021-2022 à 2030-2031, laquelle peut ne pas correspondre entièrement avec ces pressions sous-jacentes au niveau des coûts.

⁵² La bonification correspond à la variation des dépenses qui n'est pas imputable à la croissance de la population, au vieillissement ou à l'inflation des prix. Par exemple, la demande de services de santé peut augmenter en raison de l'introduction de nouvelles technologies, de la hausse des revenus et de la santé sous-jacente de la population, entre autres facteurs. On suppose que la bonification des programmes commencera en 2024-2025. Voir la page 34 du document intitulé [Perspectives budgétaires à long terme : Implications financières des réformes de programmes du gouvernement, de 2020 à 2050](#) du BRF pour une discussion approfondie sur la bonification des dépenses de programmes.

⁵³ Les Perspectives de dépenses du BRF présentent des estimations des effets des annonces que le gouvernement a faites jusqu'au 20 janvier 2022.

Les tableaux suivants montrent les projections des dépenses du BRF pour les secteurs de la santé, de l'éducation et des « autres » programmes. Pour chaque secteur, la croissance des dépenses est ventilée selon ses principaux déterminants, notamment l'inflation, la croissance de la population, la bonification des programmes et l'incidence des politiques du gouvernement actuel.

Dépenses en soins de santé

On prévoit que les dépenses du secteur de la santé augmenteront à un taux annuel moyen de 5,0 % à court terme, soit légèrement plus que la moyenne historique de 4,9 %, en raison de l'augmentation soutenue du nombre de personnes âgées, ainsi que de la hausse de l'inflation et de la croissance de la population. On prévoit que les impacts politiques réduiront les dépenses annuelles moyennes du secteur de la santé de 0,2 % à court terme, en partie en raison d'augmentations inférieures à l'inflation de la rémunération des médecins et des travailleurs hospitaliers, qui sont légèrement compensées par une augmentation des dépenses prévues dans les foyers de soins de longue durée⁵⁴.

Tableau 6-2 : Composantes de la projection des dépenses en santé

Croissance moyenne (en pourcentage)	Historique	Projection		
	1992-1993 à 2019-2020	2020-2021 à 2030-2031	2031-2032 à 2050-2051	2020-2021 à 2050-2051
Inflation de la santé	2,2	2,5	2,2	2,3
Croissance de la population	1,2	1,3	1,0	1,1
Vieillessement de la population	0,7	0,8	0,7	0,7
Bonification	0,8	0,5	0,9	0,8
Incidence des politiques		-0,2	0,0	0,0
Total	4,9	5,0	4,9	4,9

Remarque : les taux de croissance ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La bonification historique et les incidences des politiques ne sont pas décomposées. Pour retirer l'incidence ponctuelle des dépenses liées à la COVID-19, 2019-2020 a été choisie comme année de référence pour la projection.

Source : Analyse par le BRF des comptes publics, de l'Institut canadien d'information sur la santé, des budgets de l'Ontario ainsi que des renseignements fournis par le ministère des Finances.

De 2031-2032 à 2050-2051, on prévoit que les dépenses du secteur de la santé augmenteront à un taux annuel moyen de 4,9 %, ce qui concorde avec la moyenne historique. Tandis qu'on prévoit que la croissance globale de la population ralentira légèrement durant les années 2030 et 2040, le BRF suppose que l'augmentation de la bonification des programmes compensera cette réduction de la pression budgétaire.

⁵⁴ Voir les documents du BRF intitulés [Ministère de la Santé : Examen du plan de dépenses](#), 2021 et [Ministère des Soins de longue durée : Examen du plan de dépenses](#), 2021.

Dépenses en éducation

On prévoit que les dépenses du secteur de l'éducation augmenteront à un taux annuel moyen de 2,5 % à court terme, soit en deçà de la moyenne historique de 3,0 %. Tandis qu'on prévoit que la hausse de l'inflation et la croissance plus rapide de la population d'âge scolaire augmenteront les pressions budgétaires, on prévoit que l'incidence politique réduira de 0,9 % la croissance des dépenses annuelles moyennes, en partie en raison d'augmentations inférieures à l'inflation de la rémunération des travailleurs du secteur de l'éducation, en plus des changements aux ententes des partages des coûts avec les municipalités pour les paiements de transfert pour appuyer les services de garde d'enfants et le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses⁵⁵.

Tableau 6-4 : Composantes de la projection des dépenses en éducation de la maternelle à la 12^e année

Croissance moyenne (en pourcentage)	Historique	Projection		
	1992-1993 à 2019-2020	2020-2021 à 2030-2031	2031-2032 à 2050-2051	2020-2021 à 2050-2051
Inflation	1,8	2,3	2,0	2,1
Croissance de la population d'âge scolaire	0,5	0,7	1,0	0,9
Bonification	0,8	0,4	0,7	0,6
Incidence des politiques		-0,9	0,0	-0,3
Total	3,0	2,5	3,8	3,3

Remarque : les taux de croissance ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La bonification historique et les incidences des politiques ne sont pas décomposées. Pour retirer l'incidence ponctuelle des dépenses liées à la COVID-19, 2019-2020 a été choisie comme année de référence pour la projection.

Source : Analyse par le BRF des comptes publics et des budgets de l'Ontario, ainsi que des renseignements fournis par le ministère des Finances.

Au-delà du court terme, on prévoit que les dépenses du secteur de l'éducation augmenteront à un taux annuel moyen de 3,8 % durant les années 2030 et 2040, soit au-dessus de la moyenne historique. On prévoit que les pressions budgétaires durant cette période reposeront sur l'accélération de la croissance de la population d'âge scolaire, l'inflation et l'hypothèse selon laquelle la bonification des programmes augmentera à un taux similaire aux tendances historiques.

⁵⁵ Voir le document du BRF intitulé [Ministère de l'Éducation : Examen du plan de dépenses](#), 2021.

Dépenses de programmes du secteur « autres »⁵⁶

On prévoit que le secteur « autres », qui inclut toutes les dépenses de programmes qui ne sont pas comptabilisées dans les secteurs de la santé et de l'éducation, augmentera à un taux annuel moyen de 2,7 % à court terme, soit en deçà de la moyenne historique de 3,2 %. Tandis qu'on prévoit que la hausse de l'inflation et la croissance de la population augmenteront les pressions budgétaires, le BRF estime que la croissance des dépenses sera limitée par certains politiques et programmes, notamment le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) et divers programmes de subvention en matière d'énergie et d'électricité⁵⁷.

Tableau 6-4 : Composantes de la projection de toutes les autres dépenses de programmes

Croissance moyenne (en pourcentage)	Historique		Projection	
	1992-1993 à 2019-2020	2020-2021 à 2030-2031	2031-2032 à 2050-2051	2020-2021 à 2050-2051
Inflation	1,8	2,3	2,0	2,1
Croissance de la population	1,2	1,3	1,0	1,1
Bonification	0,2	0,1	0,1	0,1
Incidence des politiques		-0,9	-0,2	-0,4
Total	3,2	2,7	3,0	2,9

Remarque : les taux de croissance ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La bonification historique et les incidences des politiques ne sont pas décomposées. Pour retirer l'incidence ponctuelle des dépenses liées à la COVID-19, 2019-2020 a été choisie comme année de référence pour la projection.

Source : Analyse par le BRF des comptes publics et des budgets de l'Ontario, ainsi que des renseignements fournis par le ministère des Finances.

Au-delà du court terme, on prévoit que les dépenses du secteur « autres » augmenteront à un taux annuel moyen de 3,0 % durant les années 2030 et 2040. Bien qu'on prévoie que les pressions budgétaires découlant de l'inflation et de la population s'amenuisent pour se rapprocher graduellement niveaux historiques au cours de la période, on prévoit que l'augmentation de la bonification des programmes entraînera une hausse globale de la croissance des dépenses relativement aux années 2020, mais demeureront en deçà de la moyenne historique⁵⁸.

⁵⁶ Le secteur des « autres » programmes inclut toutes les dépenses non comptabilisées dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Les ministères concernés sont les suivants : Agriculture, Alimentation et Affaires rurales; Procureur général; Services à l'enfance, des Services sociaux et communautaires; Collèges et Universités; Développement économique, Création d'emplois et Commerce; Énergie, Développement du Nord et Mines; Environnement, Protection de la nature et Parcs; Finances; Affaires francophones; Services gouvernementaux et Services aux consommateurs; Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture; Affaires autochtones; Infrastructure; Travail, Formation et Développement des compétences; Affaires municipales et Logement; Richesses naturelles et Forêts; Services aux aînés et Accessibilité; Solliciteur général; Transports; Secrétariat du Conseil du Trésor. Le secteur des « autres » programmes comprend également les Bureaux de la direction (Bureau du Conseil des ministres; Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario; Cabinet du premier ministre) et Bureaux de l'Assemblée législative.

⁵⁷ Voir le document du BRF intitulé [Les programmes de subvention en matière d'énergie et d'électricité de l'Ontario](#), 2022.

⁵⁸ Le BRF suppose que les politiques du gouvernement actuel prendront fin dans les années 2030 et entraîneront des dépenses de bonification des programmes relativement plus élevées. Globalement, le BRF suppose que la bonification des programmes dans les années 2030 et 2040 pour tous les « autres » programmes correspondra en grande partie avec les moyennes historiques, à l'exception du Programme d'atténuation du prix de l'électricité, lesquels coûteront 4,2 milliards de dollars d'ici 2039-2040 selon les estimations du BRF comparativement à 6,3 milliards de dollars en 2030-2031.

7 | Annexe A3

Tableau 7-1 : Résumé de la projection économique

Croissance moyenne (en pourcentage)	Historique		Projection		
	1992-2021*	2022-2030	2031-2040	2041-2050	2022-2040
PIB nominal					
BRF		4,2	3,9	3,9	4,0
Moyenne du consensus**	4,1	4,3	3,9	-	4,1
Finances de l'Ontario***		-	-	-	3,9
Indice implicite du PIB					
BRF		1,9	1,9	1,9	1,9
Moyenne du consensus	1,8	1,9	1,9	-	1,9
Finances de l'Ontario			-	-	1,8
États-Unis					
BRF		2,2	2,0	2,0	2,1
Moyenne du consensus	2,3	2,3	2,0	-	2,2
Finances de l'Ontario		-	-	-	2,0
Main-d'œuvre					
BRF		1,1	1,0	1,0	1,0
Moyenne du consensus	1,2	1,1	1,0	-	1,0
Finances de l'Ontario		-	-	-	0,9
Productivité de la main-d'œuvre					
BRF		0,9	0,9	0,9	0,9
Moyenne du consensus	1,0	0,9	1,0	-	0,9
Finances de l'Ontario		-	-	-	1,1
Emplois					
BRF		1,3	1,0	1,0	1,2
Moyenne du consensus	1,3	1,4	1,0	-	1,2
Finances de l'Ontario		-	-	-	-
Taux de chômage					
BRF		6,0	5,8	5,6	5,9
Moyenne du consensus	7,5	6,4	5,9	-	6,1
Finances de l'Ontario		-	-	-	-
Population					
BRF		1,4	1,1	1,0	1,2
Moyenne du consensus	1,2	1,3	1,1	-	1,2
Finances de l'Ontario		1,5	1,1	-	1,2
Indice des prix à la consommation					
BRF		2,1	2,0	2,0	2,1
Moyenne du consensus	1,9	2,1	2,0	-	2,0
Finances de l'Ontario		-	-	-	2,0

* Reflète la période à partir de laquelle la Banque du Canada a commencé à lutter contre l'inflation.

** Le consensus tient compte des prévisions du programme d'analyse politique et économique de l'Université de Toronto et du Conference Board du Canada.

*** Les chiffres des finances de l'Ontario sont fondés sur le Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario, 2020. Les perspectives économiques du rapport ne précisent pas la période de prévisions, et les projections économiques sont présentées en fonction de perspectives sur 20 ans après que la reprise suivant la pandémie de COVID-19 soit survenue. Source : Statistique Canada, Le Conference Board du Canada, l'Université de Toronto, le programme d'analyse politique et économique de l'Université de Toronto, le ministère des Finances de l'Ontario et le BRF.

Tableau 7-2 : Perspectives relatives aux principaux facteurs externes

Croissance moyenne (en pourcentage)	Historique		Projection		
	1992-2021*	2022-2030	2031-2040	2041-2050	2022-2050
Croissance du PIB réel des É.-U. (en pourcentage)	2,5	2,2	1,9	1,9	2,0
Taux de chômage aux É.-U. (en pourcentage)	5,9	4,1	4,2	4,1	4,1
Rendement des obligations de 10 ans des É.-U. (en pourcentage)	4,0	3,3	3,7	3,7	3,6
Gouvernement du Canada Taux des bons du Trésor à 3 mois (en pourcentage)	2,7	2,1	2,3	2,3	2,2
Rendement des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada (en pourcentage)	4,1	3,1	3,4	3,4	3,3
Rendement des obligations de 10 ans de l'Ontario (en pourcentage)	4,7	3,6	3,9	3,9	3,8
Prix du baril de pétrole brut West Texas Intermediate (en dollars américains)	50	74	103	148	109
Taux de change Canada-É.-U. (en cents américains)	80	79	78	78	78
Croissance du PIB réel du Canada (en pourcentage)	2,2	2,3	2,0	2,0	2,1

* Reflète la période à partir de laquelle la Banque du Canada a commencé à lutter contre l'inflation.

Source : The US Congressional Budget Office, US Energy Information Agency, Statistique Canada, Le Conference Board du Canada, le programme d'analyse politique et économique de l'Université de Toronto, le ministère des Finances de l'Ontario et le BRF.